

REVEL Dialogue

N°82 Février 2010



Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles : Lundi 19 avril 2010

Sortie prévue le : Vend 07 mai 2010

Revel Dialogue N° 82

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Secrétaire de rédaction : Lise ALLEOUD

Illustration photo : Luc Descotils

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u>	1
<u>LA VIE MUNICIPALE</u>	4
<u>DEVELOPPEMENT DURABLE</u>	11
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>	17
<u>SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE</u>	19
<u>ECOLE</u>	22
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u>	25
<u>LA VIE REVELOISE</u>	34
<u>PETITES ANNONCES</u>	39

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
COLLADO Fernande, Le Sauzet
CORDIER Cécile, Les Jacquets
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Interco

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil : 1er vendredi du mois.

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

La déchetterie de CROLLES est ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.
☎ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☎ OM : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG 04 76 08 03 03

Gros Objets 2010

27 avril - 15 juin - 27 juillet - 14 septembre - 19 octobre

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

L'année 2010 va voir se concrétiser de nombreux projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années.

Les 7 logements de l'OPAC seront livrés au printemps et permettront aux familles d'investir des logements de qualité, particulièrement performants sur le plan énergétique et de plus, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La nouvelle maison Guimet sera livrée à l'automne. Elle permettra d'accueillir la cantine et des salles d'animation pour les associations. Ce sera un équipement majeur pour la vie associative du village en favorisant les échanges entre les habitants. Ce sera un beau lieu de convivialité. Dans la foulée la bibliothèque intégrera les locaux plus spacieux et adaptés de la salle Jean Ribou.

Encourageant les déplacements pédestres au sein du bourg, la première tranche du cheminement piéton élaboré en 2009 avec un groupe de revélois, va se matérialiser. Elle sera renforcée par un schéma d'accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite.

Demandée depuis plusieurs années par les sylviculteurs, la jonction entre la Combe de Lancey et Revel au niveau de Freydières est enfin programmée.

Le développement durable était déjà présent dans certaines de nos actions, comme en témoigne le trophée des éco-maires remis à Revel le 1^{er} décembre 2009, en présence du Président de l'Assemblée Nationale. Cet engagement sera renforcé par la mise en place du partenariat avec l'Institut de Géographie Alpine, et l'arrivée d'un stagiaire chargé de l'élaboration de notre cadre de référence dans ce domaine.

Action majeure de l'intercommunalité le transport à la demande est aujourd'hui opérationnel et propose trois allers-retours quotidiens en direction de Domène.

Une année 2010 finalement assez paradoxale. Sur fond de crise internationale et d'interrogations face à un avenir incertain, nous continuerons d'agir au niveau local par des projets en lien avec notre quotidien.

Je vous souhaite à tous et à toutes la plus belle des années.

Edito

C'était il y a tout juste un an, je consacrais l'édito du Revel Dialogue à cette métaphore de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. J'y évoquais les différents regards que l'on pouvait porter à une même situation, en prenant exemple de la crise économique, du chantier de l'Espace Enfance ou du déneigement de la route de Revel.

Je concluais sur nos humeurs qui parfois nous font plutôt voir le côté vide de la bouteille que son côté plein et plutôt le noir que le rose.

La lecture d'un article du Dauphiné Libéré du 15 décembre dernier m'a montré qu'en matière de bouteille vide, il existe de véritables cas d'écoles.

« Conflit d'intérêt sur le patrimoine » était le titre particulièrement racoleur de cet article consacré à l'assemblée générale d'une association revéloise.

Cet article aurait pu relater de cette AG, le dynamisme de trois associations de Revel coopérant pour le bien de tous ; il n'y a vu que des histoires de famille. Il aurait pu entendre dans le débat, certes animé, un exercice de la démocratie ; il l'a résumé à un conflit d'intérêt.

Il faut bien vendre son papier et il n'y a peut être pas de quoi fouetter un chat !

Sauf qu'à Revel on a tant d'occasions de voir des bouteilles à moitié pleines qu'on ne devrait gâcher pas son plaisir.

Sauf qu'à tant n'aimer voir que les bouteilles à moitié vides, on contribue peut être à les vider. Je pense en effet aux personnes impliquées dans la vie associative qui ont pu se sentir blessées par cet article et qui pourraient se décourager.

De tout cœur, je leur dis : continuez !

Dominique Maillet



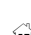





Bernard Michon









La vie municipale

Urbanisme






Permis de Construire

-  CROIX Sébastien, Le Mont, Agrandissement accordé.
-  GAIGA Ottavio, Les Roussets, permis modificatif accordé.
-  ANGELIER Antoine, Le Mont, résidence principale et garage refusés.
-  GOMEZ David et FAZIO Stéphanie, Charrière Neuve, Rehaussement du toit et isolation par l'extérieur accordés.
-  GANDOLA Margaret, Les Molettes, Extension accordée.
-  GUIMET Alain, L'enclos, permis modificatif accordé.

Déclaration Préalable

-  BELLIN Jean-Paul, Le Galapant, Réfection de la toiture accordée.
-  VALLOIRE Pierre, Les Molettes, Pose de panneaux photovoltaïques accordée.
-  SE 38, Refuge de la Pra, Local Technique accordé.
-  DEPPE Laurent, Les Allières, Pose de deux vélux accordée.
-  ROCCHI Michel, Les Roussets, Pose de panneaux solaires accordée.
-  MICHON Bernard, Les Vernes, Détachement d'un terrain accordé.
-  VERMOREL Géomètre, Le Mont du dessus, détachement d'un lot accordé.
-  SYLVESTRE Patrick et Brigitte, Le Geymond, Pose de panneaux photovoltaïques accordée.

Certificats d'Urbanisme

-  JOURDAIN Pierre, Le Geymond
-  Maître RODIER, Le Merger
-  Maître RODIER, Charrière Neuve
-  Maître DUGUEYT, Le Cornet
-  Maître DAUVERGNE, L'enclos

CCAS

Portage des repas : Un service à domicile

Pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS a mis en place le portage des repas à domicile.

La société Age d'Or Services livre des repas sur la commune depuis un an. Les personnes qui l'utilisent sont très satisfaites de la qualité des repas livrés.

Les repas sont préparés par un traiteur et livrés à domicile 3 fois par semaine (mardi, jeudi, vendredi). Vous pouvez vous inscrire pour 1, 2 ou 3 livraisons par semaine. A chaque passage, 2 repas vous sont livrés et 3 repas le vendredi après-midi.

Le coût d'un repas livré est de 8€45. La quantité livrée peut composer une bonne partie du repas du soir également.

Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre :

- (1) Une aide du Conseil Général de l'Isère (2€30 par repas) en fonction de vos revenus et de votre niveau de dépendance (GIR) par l'APA.
- (2) Une déduction fiscale de 50% du coût des repas sur vos revenus de l'année en cours.
- (3) Une aide du CCAS de Revel si vous êtes âgé de plus de 70 ans et non imposable (1€ par repas).

Le CCAS de Revel a négocié que vous puissiez faire un essai de 2 semaines de livraison de repas. Si au final, vous n'êtes pas satisfait par ce service, vous pourrez y mettre fin simplement.

Pour bénéficier de ce service, vous devez signer un contrat de livraison dans lequel vous choisissez vos jours de livraison. Vous choisissez également vos menus (2 menus au choix par repas).

Si vous avez moins de 70 ans ce service peut aussi vous intéresser. En convalescence, ou en période où il est difficile de se déplacer, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04.76.89.82.09

Pour le CCAS, Mireille BERTHUIIN

Logements sociaux OPAC

L'instruction des dossiers de demande d'attribution de logement est encore en cours. Une commission du CCAS de Revel s'est réunie pour étudier l'ensemble des dossiers des familles qui demandent un logement à Revel. Les situations de chacun ont été regardées. Les demandes sont malheureusement plus nombreuses que le nombre de logements construits (29 demandes pour 7 logements). Des priorités ont donc été données, en fonction des situations actuelles de logements, de revenus, d'éloignement du lieu de travail, etc.

Une commission Locale de l'Habitat s'est ensuite tenue durant laquelle la commune a présenté les dossiers qu'elle avait préparés. Les services de l'Etat et de l'OPAC donnent alors leur avis sur les priorités données par la commune. Nous avons révisé nos classements en intégrant les règles de priorités fixées par l'Etat, ainsi que par les investissements des bailleurs. Au total les demandes des personnes issues du tissu local ont été respectées.

Les propositions de locataires sont maintenant transmises à l'OPAC qui vérifie que les revenus des familles correspondent aux critères d'attributions sociales des logements. Une commission d'attribution se tiendra mi février. Les demandeurs recevront fin février leurs lettres de proposition. S'ils acceptent le logement ils auront 3 mois pour résilier leur location actuelle. S'ils refusent, nous avons placé en seconde position des familles qui attendent également des logements sociaux.

Toutes ces commissions nous confortent dans notre objectif de trouver des terrains pour entreprendre de nouvelles constructions de ce type. Les demandes sont nombreuses et ce type de logement permet de la mixité sociale. Nous restons mobilisés pour que ces opérations puissent à nouveau voir le jour à Revel.

Ce n'est que partie remise !

En raison des fortes chutes de neige de début janvier, l'après-midi festive et le partage de la galette des rois avec les anciens initialement prévue le samedi 9 janvier a été annulée.

Le maire et le CCAS vous proposent de se retrouver mercredi 31 mars 2010, salle de l'Oursière à 14h. Réservez donc dès maintenant cette date dans vos agendas. De 14h à 15h le CCAS et le maire accueilleront les personnes de plus de 70 ans de la commune pour dialoguer ensemble. Puis nous applaudirons les enfants de

Revel qui ont organisé un spectacle de musique pour l'occasion. Le CCAS nous offrira ensuite un goûter à partager ensemble. Les enfants, continuez à préparer votre spectacle ! On vous applaudira bientôt.



En attendant, le CCAS présente tous ses meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Commission travaux

Projet Espace Enfance

Comme nous vous l'annoncions dans le RD 81, les travaux de l'espace enfance se sont bien enchaînés cet automne et le bâtiment a pris forme. En raison des intempéries couplées aux congés de fin d'année, le chantier est ralenti. Nous attendons que la météo permette au charpentiers de finir le toit pour faire pratiquer des essais d'infiltrométrie qui permettront de corriger les éventuels défauts d'étanchéité à l'air. Suivront ensuite les travaux de cloisonnement et plâtrerie intérieurs.



Logements sociaux OPAC

Les travaux avancent conformément au planning prévisionnel ; la livraison est programmée courant 2^{ème} trimestre.

Après consultation de la population, le choix du nom de ce lotissement s'est porté sur « Le Claret ».

Déneigement - salage

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en sel et pouzzolane (délais 3 semaines), les stocks des fournisseurs sont désormais gérés par un organisme d'état et nous ne sommes pas prioritaires sur les autoroutes et les grandes agglomérations.



Nous risquons donc d'être à court de sel si les stocks ne sont pas débloqués et ce, malgré une gestion parcimonieuse de notre part.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que les stocks de sel et pouzzolane entreposés aux services techniques ne sont pas en libre service et qu'en aucun cas les habitants ne peuvent venir se servir.

Merci de votre compréhension.

Les services techniques

Réfection de la voirie

Le chantier de la route des Martinots est terminé et la portion de route allant de la station d'épuration au Château a été rendue à la circulation. La deuxième portion de route des Eaux au Château est quant à elle toujours réglementée à cause du second glissement proche du Château qui devrait être en travaux en 2010.

Rappel : Les riverains devront veiller à respecter et faire respecter à leurs livreurs la limitation de tonnage sur cette voie communale, à savoir :

- côté amont (vers le cornet) : 19 Tonnes (T) de la départementale au pont sur le Domeynon puis 5 T du pont au château.
- côté aval (en montant après la tour) : 19 T depuis la départementale jusqu'au pont sur

le ruisseau du Soldet au niveau de la station d'épuration, 12 T depuis la station jusqu'au château (là où le mur a été refait).

Mur de soutien de la route de La Bourgeat :
L'entreprise Trièves Travaux a réalisé les travaux d'enrochement. Elle doit ré-intervenir, dès que le temps le permettra pour consolider une partie haute de l'ouvrage.

Abris bus - Local poubelle

L'abri bus de la Tour a été réalisé par l'entreprise Curot pendant les vacances de Noël. Il était indispensable de le refaire complètement en raison du pourrissement de la base.



Concernant celui du Mont, le même problème se posera à terme et nous anticipons sa réfection (il sera surélevé) afin d'éviter d'avoir à le refaire complètement.

Le projet du local poubelle des Molettes a pris du retard mais la convention avec les riverains a été passée et des devis supplémentaires ont été demandés. Les travaux commenceront dès que possible.

La Commission travaux

Assainissement

Chantier des Faures et des Roussets

Les travaux ont été réalisés comme initialement prévu, cependant en raison des intempéries, l'entreprise interviendra au printemps pour finaliser le travail commandé (reprise de certains travaux annexes, engazonnement...)

Mise en conformité des captages

Ce dossier de mise en conformité des captages d'eau potable a été mis en route il y a une dizaine d'années. Durant ce temps, sa gestion a subi la tutelle de divers organismes et arrive aujourd'hui au terme des délais légaux. Nous sommes donc tenus, comme de nombreuses communes (Sainte Agnès, Domène...) de finaliser et de déposer notre dossier avant la fin janvier.

L'objectif de la mise en conformité de nos 4 captages revélois est de sécuriser l'alimentation de notre eau potable. Et pour ce faire, la commune doit répondre à un certain nombre de critères dont voici les principaux :

- 1 La commune doit être propriétaire des terrains des captages (c'est le cas),
- 2 Chaque surface entourant les captages (appelée périmètre immédiat) sera clôturée par un grillage d'une hauteur de 2 mètres, exempte d'arbres et entretenue régulièrement,
- 3 Un périmètre plus large (appelé périmètre rapproché) sera soumis à différentes contraintes : tout dépôt ou rejet de produits polluants et/ou d'ordures ménagères, constructions nouvelles, travaux en sous-sol, aménagements de parkings seront interdits.

Ces périmètres ont été définis par une étude hydrogéologique. Les travaux à réaliser dans chacune des zones a fait l'objet d'une étude par le cabinet SETIS sous le contrôle de la Direction Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales.

La mise en conformité des captages fera l'objet d'une enquête d'utilité publique dans le courant de cette année. Elle est obligatoire avant la mise en œuvre sur le terrain des aménagements nécessaires. Les travaux devront être réalisés dans les 2 ans suivant l'arrêté de DUP (Déclaration d'Utilité Publique), soit normalement sur les années 2011 et 2012.

Les principaux travaux concernent le captage de Freydières - en face du restaurant « Chez Margot » -. En sus des travaux cités ci-dessus, il faudra re-profiler la route et dévier les canalisations d'eaux pluviales. Nous rappelons à cette occasion qu'il est formellement interdit de stationner à cet endroit. En effet, une fuite d'huile par exemple irait directement dans le réseau d'eau potable. Les parkings sont à moins de 50 mètres.

Les premières estimations de l'ensemble de ces

travaux pour les 4 captages varient de 100 000 à 170 000 € HT. Le taux de subvention (à prendre au conditionnel) devrait être de 30% sur les travaux et de 100% pour l'étude et l'enquête publique.

La Commission assainissement

Enquête Ménages Déplacements

La SMTC a lancé une enquête sur la grande région Grenobloise et notamment le Grésivaudan, pour recenser nos pratiques de déplacements. Cette enquête vise à mieux connaître nos habitudes et nos besoins de déplacements en transports en communs, en vélo, à pied, en voiture... pour mieux y répondre.



Cette enquête couvre 354 communes dont les 47 de la communauté de communes du pays du Grésivaudan; elle couvre un territoire de 800000 habitants. Ce sont 7500 ménages, dont 100 dans le Grésivaudan, qui seront

interviewés jusqu'en avril 2010. Les résultats seront disponibles début 2011.

Communication

Un logo pour Revel

Figuratif ou abstrait, inspiré de ses initiales ou de son paysage, toutes les villes, ont leur logo.



A Revel, nous avons le nôtre qui, il faut le reconnaître, commence sérieusement à dater.

Pour mieux refléter le dynamisme de notre village nous souhaitons donc nous doter d'un nouveau logo.

Les grandes communes font appel à des sociétés spécialisées de ce type de prestation qui coûte parfois fort cher. A Revel, nous préférons plutôt faire appel à la population, tout d'abord parce que ça coûtera beaucoup moins cher (voire rien du tout) et aussi car il nous semble important d'associer les Revélois à cette démarche participative. Enfin, c'est un juste retour des

choses que les personnes ayant un talent puissent en faire bénéficier la communauté.

Contactez-nous donc si vous êtes intéressés par cette démarche et nous organiserons une réunion pour échanger nos idées. A défaut, vous pouvez aussi nous envoyer une esquisse par courrier à la Mairie ou par mail à revel-dialogue@revel-belledonne.com.

Notre objectif est de trouver notre logo d'ici juin. Ne tardez pas à nous contacter, nous présenterons les propositions dans le Revel Dialogue de mai.

La TNT à Revel

La diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) est actuellement assurée depuis l'émetteur de la Tour sans Venin, ce qui ne permet pas « d'arroser » correctement le Grésivaudan et notamment Revel. Le CSA avait annoncé une diffusion depuis Chamrousse pour fin 2008. Promesse non tenue et depuis cette date, plus de nouvelles officielles mais des bruits que cette diffusion serait effective pour début 2010.



Pour n'être pas déçus, on peut tabler sur fin 2011, date à laquelle tout le territoire national (ou presque) sera couvert et où la diffusion analogique actuelle cessera.

A cette date vous devrez soit acheter un décodeur TNT pour le connecter à votre téléviseur actuel (sans toutefois bénéficier de la haute définition), soit acheter un nouveau téléviseur intégrant un décodeur.

Et la télé par Internet ?

Pourquoi attendre un émetteur TNT si on a la télévision par Internet ?

Si nos voisins de la vallée ont en effet majoritairement une connexion internet d'un débit qui permet de supporter la télévision, il n'en est pas de même à Revel.



Seuls quelques foyers très proches du « répéteur » de France Telecom en centre bourg semblent avoir cette chance. Pour les autres, nous n'avons aucune nouvelle

d'augmentation des capacités réseau à court terme. La solution actuellement proposée par l'opérateur national est dans le cadre d'un

abonnement ADSL de capter la TNT avec une parabole et un décodeur TNT.

Toute information complémentaire est la bienvenue.

Revel-Info décolle enfin

Le trafic sur le groupe de discussion revel-info s'était longtemps limité à la diffusion de la liste des derniers articles postés sur le site Web de Revel.

Aujourd'hui le trafic augmente progressivement avec pas moins de 14 messages postés sur les 3 premières semaines de septembre. Annonce de spectacle sur Revel ou les environs, information de la mairie, offre de travail à domicile, les messages sont très variés et peuvent intéresser tous les Revelois.



Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site web de Revel et entrez votre adresse mail dans la zone prévue à cet effet en colonne de gauche. Vous recevrez un mail vous demandant de confirmer votre inscription.

N'hésitez pas à utiliser ce moyen de communication entre les Revelois. Pour envoyer un mail à l'ensemble des membres de la liste, envoyez le à l'adresse suivante, Revel-Infos@yahoogroups.com. Pour éviter les débordements, cette liste est « modérée », c'est à dire que l'envoi effectif est déclenché par un administrateur.

Dominique Maillet

Recensement de la population

Le recensement permet de connaître la population résidant en France et fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements, conditions de logement... Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs tel qu'écoles, hôpitaux... Enfin, ces données aident les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'oeuvre ou encore les associations à mieux répondre aux besoins de la population.



Pour ces raisons, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Du 21 janvier au 20 février aura lieu à Revel, comme dans 8000 communes de France le recensement de la population. Deux agents recenseurs, Florence TARDITI et Dominique LEU ont déjà commencé ce fastidieux travail sur la commune. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Ils vous donneront toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez remplir les documents. Ils sont tenus au secret professionnel et vos réponses, protégées par la loi resteront confidentielles. Une fois transmises à L'INSEE, elles serviront pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

L'Interco un an après :

Il y a un peu plus d'un an, 49 communes du Grésivaudan décidaient de se regrouper en communauté de communes. La CCBB fusionnait ainsi avec un grand nombre de communes. Récemment, deux communes (Vaulnaveys et Venon) ont souhaité rejoindre la communauté de communes de Grenoble (Métro). Le Grésivaudan regroupe donc désormais 47 communes dont Revel.

Un site web a été créé et je vous recommande de le parcourir régulièrement car de nombreuses manifestations y sont annoncées. Il regorge d'informations utiles :

<http://www.le-gresivaudan.com/>

Au cours de cette première année, plusieurs projets ont été mis en place ou démarré :

- ☞ La gestion de plusieurs lignes de transport dont des nouvelles lignes et un transport à la demande pour Revel (Cf article),
- ☞ La révision du Schéma d'Organisation du Territoire (SCOT),
- ☞ Le lancement d'un Agenda 21 pour la communauté de communes et la mise en réseau des élus sur le développement durable, ,
- ☞ L'attribution d'une dotation de solidarité dont Revel a bénéficié en 2009,
- ☞ La gestion de zones d'activités avec deux pépinières d'entreprises déjà pleines,
- ☞ L'harmonisation des tarifs des salles de spectacle, un réseau de relais d'assistances maternelles pour l'ensemble du territoire, etc...

La réforme de la Taxe Professionnelle va apporter un changement qui provoque des inquiétudes. Les recettes de TP 2009 seront reconduites en 2010 avec compensation de l'état. En 2011, l'évolution des recettes devraient dépendre entre autre de l'évolution de la Valeur Ajoutée des entreprises. Ce mécanisme reste à simuler dans le détail pour en comprendre les impacts. Le conseil communautaire reste vigilant sur cette réforme.



Parmi les grands projets 2010, on notera la mise en place d'une redevance incitative pour la gestion des déchets à l'échelle du Grésivaudan dès le début 2011 - un challenge au regard de la situation hétéroclite des mécanismes financiers sur le territoire.

L'intercommunalité se développe pour l'instant sur la base de ce qui avait été développé dans les communautés de communes comme la CCBB. Un effort d'harmonisation mais aussi de priorisation seront nécessaires pour optimiser l'utilisation de nos ressources et des services rendus.

N'hésitez pas si vous avez des idées à interpeller vos élus communautaires: Bernard Michon, Hélène Fanet et moi-même.

Olivier Thizy

Les arbres en question

Pièges à Carbone et facteurs de diversité biologique, les arbres de nos forêts constituent un patrimoine qu'il nous faut protéger et développer.

Localement, il faut cependant reconnaître que leur développement parfois excessif peut présenter quelques désagréments.

Au niveau du paysage, la diminution des surfaces agricoles a laissé place à un accroissement de la surface boisée et parfois une « fermeture » de nos paysages. C'est notamment le cas à Revel où des photos comparées entre le milieu du XXème siècle et aujourd'hui montrent une avancée importante de la forêt. Une réflexion est actuellement en cours au niveau de la Communauté du Grésivaudan (CCG) sur les réglementations possibles pour préserver l'ouverture de nos paysages.

Plus près de nous encore, nous avons parfois tendance, pour maintenir notre intimité à entourer nos maisons de haies qui au fur et à mesure des années peuvent constituer de véritables murailles et causer un certain désagrément au voisinage avec notamment masquage de la vue ou du soleil.

Nous rappelons ci-dessous la réglementation en vigueur (Art 671 du code civil) :

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites

de basses tiges) ne dépassant pas 2 m.

- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.



- Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Démarches à suivre dans le cas de non respect des distances :


Exposer calmement à votre voisin les troubles occasionnés par ses plantations non réglementaires. S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure. Passé un certain délai, saisir un médiateur ou le Tribunal d'Instance. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

Source :

http://nature.jardin.free.fr/plantation_reglementation.html

dm

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Développement Durable

Notre démarche Développement Durable se structure

La commune de Revel a souhaité être accompagné pour la mise en place d'une méthodologie davantage structurée dans sa démarche de Développement Durable. Pour ce faire, nous avons fait appel à l'Institut Géographie Alpine qui forme des étudiants à un Master en développement territorial.

Parmi différents candidats, nous avons choisi Guillaume Zimmermann, stagiaire en Master. Il nous aidera à établir un rapide état des lieux de toutes les actions qui sont déjà menées dans le cadre du développement durable (Cf. Revel Dialogue 81). Il aura aussi comme objectif de se pencher sur les projets porteurs de développement durable non aboutis à ce jour et de nous rapporter les raisons pour lesquelles ces projets n'ont pu voir le jour. Au terme de son stage de 6 mois, son rapport sera essentiel pour que nous puissions développer notre démarche et répondre encore plus concrètement à nos engagements.



Ce travail de diagnostic associé à un effort de documentation et de pérennisation devra fournir les éléments nécessaires à

la construction du projet de territoire de Revel, projet aspirant à être pionnier sur le territoire du Grésivaudan pour les « petites » communes.

Ensuite, la gouvernance étant inhérente au développement durable, un autre diagnostic sera fait sur les canaux de notre démocratie participative des associations, donc des habitants, afin de repérer les axes d'amélioration.

Actuellement en phase de pré-stage, Guillaume sera sur la commune fin mars puis début Mai jusqu'à mi septembre. Je suis certain que vous lui réserverez tous un excellent accueil.

Olivier Thizy

Projet Natura 2000

L'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques avec la constitution du réseau Natura 2000. Les objectifs sont de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels.

La France a présenté 76 sites dont celui intitulé « CEMBRAIE, PELOUSES, LACS ET TOURBIERES DE BELLEDONNE, DE CHAMROUSSE AU GRAND COLON », retenu en 1998.

Aujourd'hui les financements de la communauté Européenne ont enfin été débloqués et les actions vont pouvoir débuter. Un poste à mi temps financé par l'Europe a donc été créé et l'agent responsable de la mise en œuvre des actions réparties sur Revel, Chamrousse et Saint Martin d'Uriage sera basé à Revel et sous la direction d'un comité de pilotage regroupant les différentes collectivités sous la présidence du Maire, B. Michon.



Les objectifs généraux de ce projet sont de renforcer la faune et la flore avec par exemple la protection des tourbières du plateau de l'Arcelle et la protection des troupeaux contre le loup.

Ces actions seront menées en concertation avec les chasseurs et les bergers.

Pour plus d'informations :

Sur Natura 2000 <http://www.natura2000.fr/>

Sur le projet Belledonne Grand Colon <http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR8201733.html>

Dm

Un PNR pour Belledonne ?

L'association *Espace Belledonne*, créée en 1998, s'emploie depuis dix ans à consolider, promouvoir et structurer ce territoire promu depuis février 2009 par la Région « territoire remarquable de montagne ». L'idée directrice est que l'identité, la spécificité du massif de Belledonne, tant par son patrimoine naturel que culturel, mérite une reconnaissance institutionnelle qui doit s'inscrire dans une structure pertinente, comme un Parc Naturel Régional, par exemple. Un parc qui serait comparable, en superficie, à celui de Chartreuse, son vis-à-vis, et qui pourrait compter 27 communes en Isère et 27 en Savoie, de Vaulnaveys-le-Bas à Le Pontet.

La procédure de validation est aujourd'hui devenue très complexe, longue et coûteuse et une mobilisation forte des communes et des habitants est indispensable. Des actions d'information et de communication envers les communes sont donc indispensables. Le patrimoine naturel doit d'autre part être reconnu d'envergure nationale. Sur ce point, la Région finance une étude patrimoniale.



Qu'est-ce qu'un PNR ?

La France compte actuellement 46 PNR. Ils couvrent plus de 7 millions d'hectares, soit 13% du territoire. Le dernier en date - créé le 30 mai 2009 - est celui des Pyrénées Ariégeoises. Près de dix PNR sont à l'étude parmi lesquels les Baronnies Provençales, le Mont Ventoux.

Les PNR ont 5 missions principales à remplir, avec comme enjeu principal, l'harmonie entre l'homme et la nature :

- ☞ Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
- ☞ Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- ☞ Aménager le territoire, informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- ☞ Conduire des actions expérimentales ou innovantes.

Les spécificités des PNR, par rapport aux Parcs Nationaux ou aux Réserves Naturelles, se situent dans la complémentarité qu'ils impulsent entre la protection des espaces naturels et le développement des territoires économiques. Leur action se situe non pas dans la contrainte mais dans l'engagement volontaire de tous les partenaires.

Source

<http://www.sillon38.com/blog/2009/06/22/un-parc-naturel-regional-pour-belledonne-2/>

Dm

Isolation des habitations

Il est de bon ton, dans ces temps de réchauffement de la planète, de se préoccuper de notre empreinte énergétique. Cette dernière est liée à de multiples facteurs : mode de consommation, transport et dans une très large part au chauffage... et puisque qu'il faut commencer par un bout, nous vous proposons ce petit dossier sur l'isolation des habitations.

Pour poser le problème, il faut savoir que la consommation moyenne pour le chauffage en France est de 210 kWh/m², la réglementation en vigueur impose 85 kWh/m² et différents labels de basse consommation imposent entre 15 et 42 kWh/m². Il y a donc du chemin à faire.

Le sujet est très vaste et les solutions multiples. Nous limitons donc notre propos à quelques conseils ciblés sur l'amélioration de l'habitat existant. Il n'est donc pas ici question de transformer son habitat en maison passive ; sujet qui déborde largement la question de l'isolation thermique.

Attention : ce dossier n'est que le fruit de connaissances personnelles et de documentation glanée notamment sur internet. Nous vous encourageons vivement à nous communiquer vos expériences personnelles sur le site Web sur lequel sera déposé cet article.

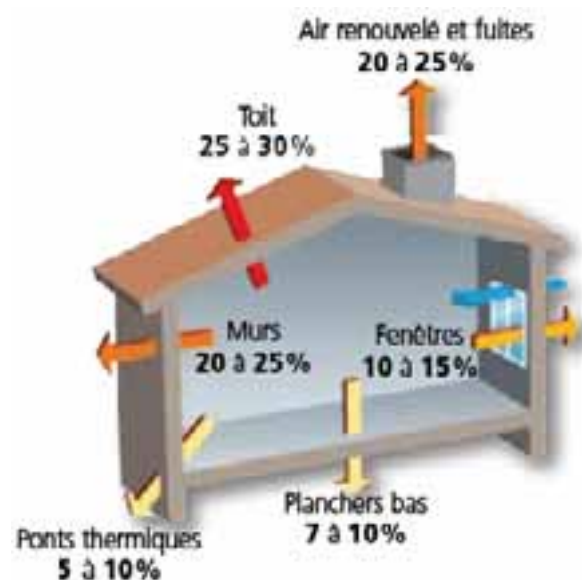
Prochain dossier : chauffage et ventilation

Commencer par l'état des lieux

Les pistes sont nombreuses pour diminuer sa facture de chauffage (et de climatisation) mais tous les €uros investis n'auront pas la même rentabilité économique.

La première étape commence donc par un « diagnostic énergétique » pour connaître la qualité de l'isolation existante et les lieux de déperdition les plus importants. On regardera tour à tour : le toit, les murs, les huisseries, les planchers et les différents ponts thermiques (balcon, dalle...). Après cet état des lieux, l'objectif du diagnostic est de dresser une liste des actions possibles et les coûts respectifs. Il existe de nombreux prestataires sur le marché pour mener de tel diagnostics mais quelques connaissances en la matière et un peu de pragmatisme peuvent aussi aider.

Un petit test simple : 3 jours après une chute de neige, comparez votre toit avec celui de vos voisins qui ont une pente de toit et une orientation similaire. Si votre toit n'a plus de neige alors que ceux de vos voisins en sont chargés, cela signifie que votre isolation est défectueuse.



Il faut noter que si votre toit est bien isolé, la déperdition par les ponts thermique peut monter à 20 %.

La chasse aux fuites

Premier objectif, la chasse aux fuites de calories car d'une part le bilan énergétique de votre maison sera tiré vers le bas par le maillon le plus faible et d'autre part, le coût d'investissement pour chasser les premiers gaspils sera parfois très faible :

- 👉 Joint souple autour des huisseries recouvert par un baguette couvre joint,
- 👉 Joint sous les portes,
- 👉 Isolation des portes de garage,
- 👉 Calfeutrage des conduits et autres gaines électriques...

Rendre une maison totalement étanche n'est cependant valable qu'avec une Ventilation Mécanique Contrôlée (si possible double flux) car le renouvellement de l'air est indispensable. La réglementation impose en effet que le volume total d'air de votre habitation soit renouvelé en 4 à 6 heures selon le nombre d'occupants.

Le toit

On peut isoler le sol des combles perdues, le toit par l'intérieur ou par l'extérieur.

Pour le sol des combles perdues, l'isolant se pose au sol, en rouleau, en plaque ou en vrac. Si l'on souhaite garder une surface utilisable en grenier non chauffé, le mieux est de réaliser sur tout ou partie de la surface un quadrillage en bois, de déverser un isolant en vrac et de fixer un plancher par-dessus type OSB.

Pour les combles aménageables, il faut fixer l'isolant sous le toit, entre ou sur les chevrons de la charpente et prévoir un parement de finition (lambris, placo).

Par l'extérieur : cette solution permet de ne pas perdre de hauteur sous plafond si vos combles sont aménagées et surtout de ne pas toucher aux aménagements existants. Elle est particulièrement intéressante si la toiture est à revoir. Cette technique consiste à retirer tuiles et litelage, fixer un isolant rigide sur les chevrons puis remettre litelage et tuiles.

Pour mémoire, car difficilement concevable en rénovation, on citera également la toiture végétalisée, méconnu en France, mais largement développée en Allemagne (13 millions de m² par an).

Les murs

Première constatation : un mur en pierre de 50cm d'épaisseur isole comme 2cm de laine de verre, il est donc notoirement insuffisant.

Comme pour le toit, l'isolation des murs peut se faire par l'intérieur ou l'extérieur.

L'isolation intérieure est relativement contraignante dans sa mise en œuvre : réduction de l'espace de vie, démontage des prises de courant et des ouvrants. L'isolant est placé entre le mur et une contre cloison en placoplâtre, bois ou brique. Il existe aussi des isolants rigides (fibre de bois) qui peuvent être directement enduits et peints.

La solution extérieure permet de préserver la surface habitable et au besoin de protéger ses murs. Elle est également plus efficace (meilleure inertie, stockage des apports solaires, suppression des ponts thermiques). Différents matériaux sont possibles, avec ou sans parement. Elle nécessite une déclaration de travaux en mairie.



Froid aux pieds

L'isolation du plancher des combles a déjà été évoqué. Reste le sol du rez-de-chaussée que l'on ne pourra facilement améliorer que pour les maisons avec cave ou vide sanitaire. Il est dans ce cas possible de fixer des panneaux rigides en sous face.

Autre source de perte d'énergie et d'inconfort, les sols béton en continuité avec l'extérieur : balcon, terrasse. L'isolation de la dalle d'un balcon n'est ni aisée ni très efficace et la solution la plus radicale est le remplacement par un balcon en bois. Pour les dalles de rez-de-chaussée en continuité avec l'extérieur et sans possibilité d'isolation, une tranchée peut être creusée à la limite de la maison et rebouchée avec un matériau non conducteur (brique de chanvre).

Gare aux fenêtres

Le « must », le changement des huisseries classiques par des doubles ou triples vitrages performants, appelés Vitrages à Isolation Renforcée, de type peu émissifs remplis de gaz, et deux fois plus performants que les doubles vitrages traditionnels.

A l'inverse il faut savoir que les fenêtres de toit (communément appelés Vélux) ont des bilans énergétiques très mauvais, tant en hivers qu'en été.

Avant de se lancer dans des investissements importants, il existe des solutions pragmatiques et pas chères : utiliser des volets étanches à l'air et installer des doubles rideaux.

Parlons gros sous

De nombreuses aides sont disponibles pour inciter à l'isolation et plus généralement à la rénovation de l'habitat existant : La TVA à 5,5%, le crédit d'impôt et les prêts bonifiés.

La TVA au taux réduit de 5,5% concerne exclusivement la rénovation des locaux à usage d'habitation (résidence principale ou secondaire) achevés depuis plus de 2 ans. Ce taux est applicable à la main d'œuvre professionnelle, aux matières premières, et aux éléments d'équipement, s'ils sont facturés par l'entreprise qui procède à leur installation. La mesure s'applique aux factures émises jusqu'au 31/12/2010.

Un crédit d'impôt pour certains travaux d'isolation thermique, chaudière, menuiseries, régulation peut se cumuler avec la baisse de la TVA, mais seulement pour les résidences principales de plus de deux ans. Ce crédit d'impôt est restituable aux contribuables non imposables.

Les prêts : Le Ministère du Développement Durable a instauré en 2009 un éco-prêt à taux zéro pour financer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments anciens (avant 1990) utilisés en résidence principale. Selon les cas, vous pouvez emprunter maximum 30.000 euros par logement remboursable sur 10 ans (exceptionnellement sur 15 ans).

Quels matériaux utiliser ?

Les matériaux isolants sont souvent pointés du doigt pour leur toxicité, soit pour les particules réputées cancérigènes (laine de verre, laine de roche), soit pour les composants toxiques qu'ils diffusent (polystyrène expansé et extrudé, polyuréthane). Autant donc se diriger vers des produits écologiques que la diffusion de plus en plus larges met à des prix abordables : laine ou fibre de bois, chanvre, lin, ouate de cellulose, liège, coton...

Les caractéristiques techniques des matériaux se mesurent selon différents critères :

Conductivité ou déperdition thermique λ : au flux de chaleur traversant un mètre d'épaisseur de ce matériau pour une différence de 1° entre ses deux faces du matériau, exprimée en W/m.K.

Résistance thermique : $R = e/\lambda$. Avec e = épaisseur du mur en m et λ = coefficient de déperdition thermique du matériaux utilisé.

Selon les normes récentes, un $R=3$ est considéré comme une bonne isolation. Il faut cependant tenir compte de l'endroit où l'on met l'isolant (horizontal dans des combles ou vertical contre un mur...) et de l'altitude de l'habitat.

Autres éléments à considérer : la densité ou la résistance à la compression, la résistance à la diffusion de vapeur et enfin l'inertie thermique dont les isolants minces sont totalement dépourvus.

Pour en savoir plus :

Site général sur la rénovation (CAMIF) : <http://www.travaux-economies-energie.com/renovation-ecologique.php>

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr/mon-habitation/construire/isolation>

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat [ANAH : www.anah.fr](http://www.anah.fr)

Et toujours le site wikipédia : fr.wikipedia.org/wiki/Isolation_thermique

Quelques fournisseurs de matériaux écologiques proches de chez nous :

Il faut noter que les distributeurs classiques de matériaux commencent à distribuer des matériaux écologiques (SAMSE, Point P).

Sillat www.scieriesillat.com/ récemment installé à Domène a commencé la distribution des produits Batimieu <http://www.batimieu.fr/>

« Construire au naturel » à Veurey (ils connaissent leur sujet sur les matériaux écologiques)

<http://www.construireanaturel.com/> ZA Veurey 04.38.02.03.48

Presse <http://www.la-maison-ecologique.com/>

Portail centré sur l'écologie et notamment l'énergie <http://www.econologie.com/>



Transport à la demande

Depuis le 14 décembre 2009, la Communauté de Commune du Grésivaudan (CCG) a mis en place le TAD ou Transport à la Demande du lundi au vendredi de 9h à 16h (sauf jours fériés). Ce service fonctionne sur réservation uniquement selon des horaires établis. Vous retrouverez ces horaires sur le site internet du Grésivaudan - transportsdugresivaudan.fr - ou sur le site de Revel.

Pour les contacter, 0810 12 12 33 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Conditions pratiques :

Il faut réserver son trajet minimum 4 heures avant et être présent à l'arrêt 5mn avant l'horaire. Le prix du ticket est de 50 cents et on peut se le procurer directement auprès du chauffeur du bus. Ce service est gratuit pour les détenteurs de carte Pass Grésivaudan ou Trans Isère.

TAD REVEL - SAINT JEAN LE VIEUX - DOMENE

Commune	Points d arrêts	ImMejv	ImMejv	ImMejv	ImMejv
REVEL	PONT RAJAT	09:00			13:45
REVEL	LE CHENEVAS	09:00			13:45
REVEL	LES GUIMETS	09:00			13:45
REVEL	LA SAVOYARDE	09:00			13:45
REVEL	LES FAURES	09:06			13:51
REVEL	LES JACQUETS	09:07			13:52
REVEL	CHARRIERES NEUVES	09:07			13:52
REVEL	LE GEYMOND	9:09			13:54
REVEL	LES ROUSSETS	9:10			13:55
REVEL	LE MONT	9:11			13:56
REVEL	LA SARRAZINE	9:12			13:57
REVEL	LE SAUZET	9:17		12:59	14:02
REVEL	REVEL VILLAGE	9:18		13:00	14:03
REVEL	LA BOURGEAT	9:20		13:02	14:05
REVEL	LA FONTAINE	9:20		13:02	14:05
ST JEAN	LE NAYSORD		09:50		
ST JEAN	L'ISLE		09:51		
ST JEAN	ST J.LE VIEUX EGLISE		09:52		
ST JEAN	LE RIF		09:53		
ST JEAN	LE COUVAT		09:55		
ST JEAN	LE MOLLARD		09:56		
ST JEAN	LA MONTA		09:58		
DOMENE	DOMENE MAIRIE	9:31	10:03	13:10	14:16

De Domène à Grenoble

en Express :

Depuis le 14 décembre, l'Express Rive Gauche s'arrête de nouveau à Domène. Les horaires de passage sont : toutes les 15 mn aux heures de pointe et toutes les heures pendant les heures creuses.

Les arrêts sont : Les sablons, Hôtel de Ville, Chavant, Victor Hugo et la gare routière. Il met environ 10mn pour les Sablons et 25 mn pour la gare routière.

TAD DOMENE - ST JEAN LE VIEUX - REVEL

Commune	Points d arrêts	ImMejv	ImMejv	ImMejv	ImMejv	ImMejv
DOMENE	DOMENEMAIRIE	12:30	13:15	14:30	15:30	
ST JEAN	LA MONTA	12:35			15:35	
ST JEAN	LE MOLLARD	12:37			15:37	
ST JEAN	LE COUVAT	12:38			15:38	
ST JEAN	LE RIF	12:40			15:40	
ST JEAN	ST J. LE VIEUX	12:41			15:41	
ST JEAN	L'ISLE	12:42			15:42	
ST JEAN	LE NAYSORD	12:43			15:43	
REVEL	LA FONTAINE		13:24	14:39		
REVEL	LA BOURGEAT		13:24	14:39		
REVEL	REVEL VILLAGE		13:26	14:41		16:00
REVEL	LE SAUZET		13:27	14:41		15:59
REVEL	LA SARRAZINE	12:50	13:32	14:47		15:50
REVEL	LE MONT	12:52	13:32	14:47		15:52
REVEL	LES ROUSSETS	12:53	13:34	14:47		15:53
REVEL	LE GEYMOND	12:54	13:34	14:49		15:54
REVEL	CHARRIERES NEUVES	12:55	13:37	14:49		15:55
REVEL	LES JACQUETS	12:55	13:37	14:50		15:55
REVEL	LES FAURES	12:58	13:38	14:50		15:58
REVEL	LA SAVOYARDE		13:40	14:55		
REVEL	LES GUIMETS		13:40	14:55		
REVEL	LE CHENEVAS		13:40	14:55		
REVEL	PONT RAJAT				13:45	15:00



CR des conseils municipaux

Conseil Municipal du 19 novembre

Présents : Mireille Berthuin ; Coralie Bourdelain ; Guillaume Capron ; Hélène Fanet ; Gérard Hostache ; Sylvaine Ladakis ; Laurence Leroux ; Thierry Mazille ; Bernard Michon ; Patrick Mignot ; Vincent Pelletier ; Olivier Thizy

Absents : Henri-Pierre Chapuis ; Dominique Maillet

Secrétaire de séance : Hélène Fanet

Budgets supplémentaires

Il est courant qu'au mois de novembre on procède à la revue des budgets pour les ajuster avec le réalisé. A noter que cette année nous avons reçu des dotations supérieures aux montants estimés. A savoir :

- ✓ 15000 € sur les droits de mutation
- ✓ 15000 € sur la péréquation
- ✓ 42000€ de dotation communautaire reçu de la Communauté de Commune du Grésivaudan

Agrégé à d'autres ajustements d'écritures, le Budget Supplémentaire principal a été revu comme suit :

- ✓ Dépenses fonctionnement : + 11768 euros
- ✓ Recettes de fonctionnement : + 94314 euros

Pour l'eau et l'assainissement, les dépenses de fonctionnement et la réalisation de travaux ayant été moins importantes que prévues, le budget eau et assainissement a été revu comme suit :

- ✓ Dépenses d'exploitation : - 580 euros
- ✓ Recettes d'exploitation : + 1549 euros
- ✓ Dépenses d'investissement : - 20400 euros
- ✓ Recettes d'investissement : - 20400 euros

Vote du conseil :

Le Budget Supplémentaire principal est voté à l'unanimité.

Le Budget eau et assainissement est voté à l'unanimité.

Règlement d'affouage

Les coupes d'affouages sont attribuées par tirage au sort. Le droit à couper est acquis dès lors que l'affouagiste accepte le règlement qui régit la coupe. Celui-ci a été revu cette année

pour préciser les droits et devoirs de chaque parti. Ce règlement est disponible en Mairie.

Vote du conseil :

Le nouveau règlement d'affouage 2009 est accepté à l'unanimité.

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges à la Communauté de Communes du Grésivaudan

Ce rapport est approuvé à l'unanimité, étant entendu qu'il n'y a pas eu de transfert de charges par la commune de Revel.

Création de poste au grade d'agent de maîtrise

Le conseil municipal vote à l'unanimité la création du grade d'agent de maîtrise, un agent communal correspondant à ce grade pouvant être nommé.

La création de ce grade n'est pas une création de poste. Elle correspond à une évolution normale et programmée d'un agent de la commune.

Création de l'indemnité d'administration et de technicité

Le Conseil Municipal a souhaité attribuer une indemnité à l'agent chargé de l'animation en reconnaissance de sa compétence et du travail réalisé.

Vote du conseil :

Cette indemnité est votée à l'unanimité au bénéfice du seul agent de la filière animation à compter du 01/09/2009.

Demande de subvention Région - CDPRA Grésivaudan + Conseil Général Isère

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement du projet de création d'un cheminement piéton reliant les différents pôles structurants du bourg depuis le hameau de la Bourgeat jusqu'à la sortie du Sauzet. Le Maire est chargé de demander les subventions à la Région dans le cadre du CDPRA du Grésivaudan, et au Conseil Général de l'Isère sur les lignes classiques.

Demande de subvention pour voie d'accès logements OPAC

La validité de la subvention obtenue pour la création de la voie d'accès aux logements OPAC se terminant, il convient de redemander cette subvention. Compte tenu de l'acompte déjà obtenu le montant de la subvention porte sur 26600 euros. Voté à l'unanimité.

Conseil du 14 janvier 2010

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Gérard HOSTACHE ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Olivier THIZY

Absents : Vincent PELLETIER ;

Procurations : Patrick MIGNOT à Coralie BOURDELAIN ; Laurence LEROUX à Hélène FANET ; Henri-Pierre CHAPUIS à Guillaume CAPRON

Rémunération agents recenseurs

Nous devons procéder à un recensement. Et il appartient à la commune de l'organiser, de recruter et de payer les agents recenseurs. Une enveloppe financière est allouée à la Commune par l'état (INSEE) s'élevant en 2010 à 2827 €.

Le conseil municipal a considéré que les indemnités versées aux agents pour le recensement de 2005 devaient être revues. Nous avons souhaité réévaluer les montants pour mieux prendre en compte les spécificités d'un village de montagne où l'essentiel des habitations sont des maisons individuelles regroupées en hameaux réparties sur l'ensemble de la commune. Ces réévaluations seront couvertes par l'indemnité de l'état. La part de

travail effectuée par le personnel municipal sera en majorité prise en charge par la commune et non couverte par cette indemnité.

Vote du conseil :

Le conseil municipal approuve à la majorité (1 abstention) les différents points de la rémunération des agents recenseurs, à savoir : feuilles de logement : 1 €, bulletin individuel : 1 €, forfait formation : 100 € les deux demi-journées, indemnité kilométrique : 100 €

Mise en conformité des captages d'eau potable

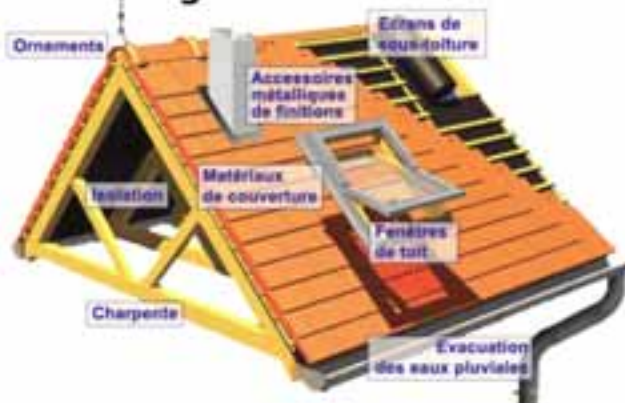
La réglementation en matière de gestion de l'eau potable a évolué et suppose que nous effectuions des travaux de mise en conformité sur les 4 captages utilisés par la commune.

Ce sont des travaux d'entretien des parcelles et de clôture des périmètres de captage.

Vote du conseil :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la suite du dossier administratif de mise en conformité des captages d'eau potable et prend l'engagement de poursuivre et de conduire à son terme la procédure sur les 4 captages, de réaliser les travaux nécessaires, d'acquérir les terrains nécessaires s'il y a lieu, d'indemniser si des dommages survenaient, d'inscrire à son budget les frais d'entretien, d'exploitation et de surveillance des captages et de leurs périmètres. Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour toutes les démarches, demande l'ouverture de l'enquête publique et demande l'accusé réception à Monsieur le Préfet.

Couverture - Charpente - Zinguerie Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ - CUROT - Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Les vacances d'automne

Accueil de loisirs Scoubidou (6-12 ans)

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 26 au 30 octobre. Au total, seuls 16 enfants ont fréquentés le centre. (Contre 36 en 2009, pour la même période)

Ils ont profité de la semaine « Zinzins » avec au programme : un stage théâtre et improvisation (avec Ophélie), le spectacle « République Zinzins » des séances de jardinage, de la cuisine, du Land art, des jeux en tout genre (fées, gnomes farfadets à Freydières, les ambassadeurs...)

Nous avons profité du beau temps pour manger dehors (3 fois sur 5), au soleil et dégusté les bons plats Zinzins de Sylvie : Tatin d'halloween, ravioles, poissons frites, Milk-shake... Merci à Sylvie de jouer le jeu (repas inversé, rond, carré, d'Halloween). 2 goûters sur 5 étaient bios. Les enfants les ont bien accueillis.



Les prochains rendez-vous :

- Au printemps : Du 12 au 16 avril 2010
- En été : Du 5 au 23 juillet 2010

Activités ados (11-17 ans)

Tout d'abord, merci aux parents et aux jeunes qui sont venus visionner le diaporama du camp en Espagne, le vendredi 16 octobre 2009 à Chamrousse.

3 jours bien remplis !!! 89 participants aux animations !

2 jeunes ont profité du stage théâtre organisé durant l'accueil de loisirs et 3 ont assisté au spectacle « République Zinzins »

La formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) a été un franc succès. Cette formation a été organisée avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Vizille (FFSS). 10 jeunes se sont retrouvés à la salle de l'Oursière pour une journée intense. Nos participants ont tous obtenu leur diplôme. C'est le président de la FFSS, Monsieur Christian Claret, et le maire de Revel, Monsieur Bernard Michon qui ont remis les diplômes aux jeunes le 24 novembre. FELICITATIONS A TOUS !



Le mardi 3 novembre, nous étions 24 à nous affronter pour un tournoi de Laser Game. 3 équipes ont été constituées et se sont rencontrées.



Après une après-midi bien remplie, j'ai retrouvé le groupe de mes 8 jeunes organisateurs de la soirée repas et DVD à la salle Jean Riboud pour préparer un repas pour 19 personnes. DU BOULOT !!

Au menu : cocktail apéritif, tomate mozzarella, pizzas maison, salade de fruits, crêpes.

Puis à 19h, les autres jeunes sont arrivés. Nous avons tous dîner dans la salle Jean Riboud. Les ados étaient contents de retrouver leur ancienne cantine ! Puis, nettoyage et enfin 2 séances DVD à la grange Freydane avec « American pie » et « Scary movie » jusqu'à 00h.

Merci aux jeunes pilotes qui se sont investis dans l'organisation de cette soirée : ils sont venus à 2 réunions où ils ont cherché une idée, des menus, des films et fait les courses pour la soirée.



Le mercredi 4 novembre, direction Espace Vertical à Saint Martin d'Hères pour 2 heures d'escalade avec 6 jeunes !!

Et l'après-midi, 10 filles se sont retrouvées à la Grange Freydane pour un atelier bijou avec Krystel.

SAISON DE SKI

Ski du mercredi (6-11 ans)

C'est reparti pour 10 sorties à Chamrousse : les 6, 13, 20 et 27 janvier, les 3 et 10 février, les 3, 10, 17 et 24 mars. Les sorties sont organisées en partenariat avec le ROC. Cette année, 35 enfants sont inscrits, soit 3 de plus que l'an passé.

Les enfants sont encadrés par des parents bénévoles sur le trajet et sur les pistes. C'est également le cas pour les 11-13 ans, le samedi.

La première sortie du 6 janvier c'est très bien passée. Nous avons un super soleil et de la neige fraîche, un peu froid sur la fin de l'après midi. Mais super 1^{ère} journée !

Ski du Samedi (11 ans et plus)

C'est reparti aussi pour le ski du samedi à Chamrousse avec 10 sorties prévues les 9, 16, 23 et 30 janvier, les 6 et 13 février, les 6, 13, 20 et 27 mars.

Il y a 2 organisations :

- Les moins de 14 ans qui skient avec des parents bénévoles (organisé en partenariat avec le ROC). Cette année, ils sont 25 inscrits (Contre 15 l'an passé)

- Les plus de 14 ans qui skient ou surfent en autonomie, sous leur propre responsabilité. 2 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problème. Diminution du nombre de participants : 21 contre 32 l'an passé.

UN GRAND MERCI à tous les bénévoles sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu !

Vacances de février

Activités à Revel

Le service animation vous proposera des animations **la semaine du 22 au 26 février**. Les jeunes recevront prochainement par courrier « Le Bulletin des Jeunes »

Séjour Ski Surf

La communauté de communes du Grésivaudan organise, en partenariat avec l'ACL, un séjour à la Toussuire (410 km de pistes) **du 21 au 27 février 2010**. Ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans, ce séjour est orienté autour de la pratique du ski et ou du snow-board avec d'autres activités possibles (raquettes, patinoire...) Les jeunes seront hébergés en pension complète dans un chalet spacieux situé au pied des pistes et au cœur de la station.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 décembre. Renseignements auprès de Didier Jouve du service enfance jeunesse de la communauté de communes au 04.76.89.84.19

ou 06.37.77.58.39 ou par mail djouve@le-gresivaudan.fr

PETIT BILAN DES PROJETS « COUPS DE POUCE »

Depuis 2002, **40 jeunes revélois** ont bénéficié du Coup de Pouce pour leur projet de départ en vacances en autonomie.

Ce projet s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 20 ans, résidant sur la commune avec un projet de départ ayant pour objectif la culture, le sport, l'humanitaire seul ou avec des copains.

Cette aide s'obtient sur simple demande au service animation (04.76.89.86.00) qui vous fournira un dossier à remplir (motivations, budget, objectifs...) et mentionnant les documents à fournir (ou téléchargeable sur le site Revel Belledonne rubrique animation). Elle peut être soit une aide à l'organisation du séjour et/ou une aide financière (qui varie d'un projet à l'autre).



L'aide financière est votée en commission animation. Les critères d'attribution sont : la validité du projet (âge, domiciliation), sérieux du dossier et implication du jeune. Cette volonté d'aide au départ en autonomie doit permettre aux jeunes dès 16 ans de ne plus hésiter à se lancer dans un projet personnel avec ou sans copain pour découvrir d'autres horizons.



Ces deux dernières années, certains des projets que nous encourageons sont tournés vers l'humanitaire.

En retour, quel que soit le projet, nous attendons de vous un article, des photos diffusées dans le Revel Dialogue et présentées lors d'une soirée « Coup de Pouce ». Nous privilégions ce moment d'échanges qui permet de partager les expériences.



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164



**Zanone
Pascal**

Ecole

La venue d'anciens combattants

Vendredi 6 novembre, Robert Dutreuil, Jean Pierre Versini et Christian Recorbet, trois membres de l'Union Nationale des Combattants de Montbonnot ayant fait la guerre d'Algérie sont venus à l'école pour nous parler de la première guerre mondiale.



Ils nous ont tout d'abord expliqué que cette guerre avait éclaté car les Français voulaient récupérer l'Alsace et la Lorraine que leur avaient prises les Allemands en 1870.

Ensuite, ils nous ont projeté plein de photos montrant la guerre des tranchées. Ils nous ont expliqué que les soldats creusaient ces tranchées avec des petites pelles qu'ils transportaient, et s'y abritaient.

Lorsqu'il pleuvait beaucoup, il arrivait que ces tranchées soient inondées. Les soldats dormaient régulièrement dans la boue. Les Allemands ont eu l'idée d'aménager leurs tranchées avec du bois pour ne pas avoir les pieds mouillés en permanence.

Les intervenants nous ont rapporté une lunette. Les soldats s'en servaient dans les tranchées pour observer les alentours sans se faire tirer dessus.

Ils nous ont montré un tas d'autres objets : des casques, un fusil, des médailles, un téléphone, un couteau, et un drapeau français.

Nous avons vu que sur le casque français il était inscrit : RF, cela veut dire République Française.

Les casques allemands, eux, avaient une longue pointe.

Ils nous ont expliqué l'origine des couleurs du drapeau français (blanc + bleu et rouge, couleurs de Paris).



Ils nous ont expliqué que durant cette guerre, la France était alliée avec la Grande-Bretagne et la Russie. En ce temps là, la France était gouvernée par Raymond Poincaré et l'Allemagne par Guillaume II. Les soldats français portaient un ensemble qui pesait une trentaine de kilos! Il y a eu plusieurs batailles mais la bataille de Verdun à elle seule a fait 300 000 morts ou portés disparus. Là-bas, on se battait avec des fusils à baïonnette et des lance-grenades. Les soldats pouvaient avoir différents rôles : grenadier, grenadier-fusilleur, voltigeur, brancardier.

Nous avons appris que 2 à 3 millions de Français étaient partis combattre.



Tous leur ont demandé s'il y avait des cessez-le-feu exceptionnels, ils nous ont répondu qu'en 1914, certains auraient arrêté les combats pour se souhaiter un « Joyeux Noël ».

L'armistice (arrêt officiel des combats) a été signé le 11ème jour du 11ème mois de l'année à 11 heures, soit le 11 novembre 1918, dans un wagon, à Rethondes. Cette « Grande Guerre » a fait 10 millions de morts en tout!

Classe des CM1-CM2

Le 11 novembre 2009

Nous avons assisté à la cérémonie du 11 novembre.

Il y avait aussi : les anciens combattants, le président du Souvenir Français, les enfants de l'école et leurs enseignants, la chorale et les militaires.

Lucas et Célia ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Le président du « Souvenir Français » a lu le nom des soldats morts à la guerre de 1914-1918 et 1939-1945 puis il y a eu une minute de silence.

M. le maire a fait un discours ainsi que le président du « Souvenir Français ».

La chorale de Revel a chanté le chant des partisans.

Adélie, Mara, Clémentine ; Gaspard, Louis, Angèle, Erwan et Colas ont lu le texte écrit par la classe :

« Bonjour à tous.

Nous sommes là pour fêter l'armistice du 11 novembre 1918.

Nous voulons remercier les poilus qui nous ont sorti de la guerre il y a 91 ans.

On se souviendra d'eux car ils ont été très courageux.

Nous pensons aux membres de notre famille, aux enfants, à nos arrières grands parents et aux 32 soldats morts de Revel. Ils ont tous souffert de cette guerre.

C'est grâce à ces soldats que nous pouvons aller librement à l'école.

Nous espérons que la France et L'Allemagne resteront réconciliées pour toujours.

Nous voudrions que les pays qui sont en guerre en ce moment fassent la paix.

Merci à tous les poilus qui nous ont rendus libres.

A la fin les CM2 ont chanté « La Marseillaise ». Les CE2, les parents et les gens du village ont participé pour le refrain et le premier couplet.

La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié à la mairie.

Les CE2

Poésies des CE2

Le poème du pourquoi....

Pourquoi les voitures ont-elles un moteur ?
Parce que les monstres font peur.

Pourquoi les os sont-ils durs ?
Parce que les fruits sont mûrs.

Pourquoi les corbeaux sont ils tout noirs ?
Parce que j'aime les poires.

Pourquoi les mamans sont elles très câlines ?
Parce que mon chat joue avec sa bobine.

Pourquoi les couteaux épluchent ?
Parce que les chiens vivent dans des ruches.

Pourquoi les abeilles fabriquent elles du miel ?
Parce que ma sœur s'appelle Murielle.

Pourquoi la semaine a t-elle 7 jours ?
Parce que je suis à la bourre.

Pourquoi les singes sont ils plus agiles que nous ?
Parce que le loup est fou !

Pourquoi les problèmes posent ils problème ?
Parce que je t'aime.

Pourquoi l'homme pollue ?
Parce que c'est bon les petits lus.

Pourquoi les feuilles de classeur ont des trous ?
Parce que les stylos ne tiennent pas debout.

Voilà le pourquoi du parce que....

La classe de CE2

Les belles fleurs

Les belles fleurs ouvrent leurs pétales tous les matins

C'est tellement beau !

Que les papillons ne veulent pas les butiner

Mais les regarder gentiment matins et soirs

Quelques fois ils rigolent dans le noir

Sais-tu que madame Tulipe a une fille ?

Elle est tellement petite

Qu'elle peut jouer dans les marguerites

Elle peut rigoler

Glisser sur le pollen

Quand c'est l'hiver

Elle creuse dans le neige

Toutes les fleurs se brisent

C'est la fin de l'été...

Mara de Véricourt

Le dauphin malin

Le dauphin est malin

Souvent il attaque les requins

Malheureusement il se fait attraper par les marins

Il respire par son évent et crache du vent

Parfois il s'éloigne vers l'horizon...

Pour le dîner ce qu'il préfère c'est le poisson

Il est curieux

Il veut tout savoir

Certains soirs il va sur le bord de la plage

Se laisse caresser par les enfants

Moi Luc je viens en bateau,

J'aperçois les dauphins nager dans les flots

Je les trouve très beaux.

Luc Poirot

La feuille de l'automne

La feuille de l'automne

Se promène et marmonne

Elle passe au-dessus du ruisseau

Juste à côté dans un arbre, un fauve plante ses crocs

Elle se promène aussi

A côté d'un puits

Puis elle trouve une pie

Qui était dans son lit

C'était si charmant

De voir un enfant

Qui court dans les bois

Avec son beau chat

Quand le vent cesse

Elle se pose sur la rivière qui la caresse

Elle se dépose dans la mer

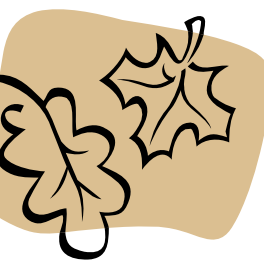
Où elle se perd

Jusqu'au jour où un enfant

La prend dans sa main et fait un chant

Il l'enterre

Dans une bulle d'air



Cola Vandervaere

La vie des associations

Association Restaurant Scolaire de Revel - St Jean

Savez vous que vous êtes 96 familles dont les enfants mangent à la cantine et savez vous combien étaient celles présentes à la dernière AG de l'association ?

Nous étions donc là un noyau de mamans déçues mais motivées.

La cantine est bien présente dans notre paysage associatif « revélois ». Même si ses actions ne sont pas marquantes, elle permet de faire manger 92 enfants répartis sur les deux services. Là s'arrêtent nos pouvoirs de magiciennes car au delà nous ne pourrions accepter plus d'enfants et il faudra attendre la prochaine rentrée scolaire pour pouvoir accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Sylvie est toujours aux commandes de la cuisine avec ses bonnes idées et sa bonne humeur, elle est assistée de Christine, Mélanie et Christiane en relais à l'intérieur, pendant que Emilie et Michelle encadrent à l'extérieur.

Saluons l'arrivée de nouvelles venues dans l'équipe Florence TARDITI et Anne Isabelle LASORAK et mille remerciements à cette joyeuse escouade.

Pour l'heure le « BIO » se met en place progressivement grâce à la plateforme BIOCOOP, le bureau privilégie à l'évidence l'approvisionnement local et de proximité, deux nouveaux producteurs sur le Cheylas pour les fruits, et sur St Martin d'URIAGE pour les pommes de terre ont rejoint le projet.

La boulangerie GIROUD, les fermes GAYET et ROBERT, et l'épicerie RAFFAELLI restent les fournisseurs privilégiés.

Votre présence à l'A.G aurait été l'occasion d'échanger et d'envisager l'avenir de la cantine. A noter que l'augmentation du prix du repas est déjà votée pour septembre 2010.

Pour l'heure, les bénévoles du bureau de l'ARSR souhaite à tous les petits gourmets et marmitons ainsi qu'à leurs parents une belle année gastronomique.

Le ROC VTT fait son AG

Une saison 2009 bien remplie

On n'aime pas la routine au ROC VTT. Après plusieurs années d'organisation d'une épreuve du Trophée Régional des Jeunes Vététiste (épreuve réservée au jeunes et combinant trial, descente, cross country et orientation), il fallait innover et pourquoi pas mettre les bouchées doubles.

La joyeuse bande des Roc'ers, s'est donc, sous la bannière étoilée du Glaude, lancée dans l'organisation d'une manche de Coupe Rhône Alpes de Trial à Freydières et d'une manche de Coupe Rhône Alpes de Descente à Chamrousse. En hors compétition, il faut aussi citer la progression des Raid'ers vers la méditerranée et qui ont, vélo sur le dos, pu traversé torrents en crue et océans de boue.

on remet ça pour 2010

Et 1, et 2 et 3 « compètes » au programme :

- 🚲 Mercredi 05 mai : Championnat académique UNSS à Freydières
- 🚲 20 juin Finale du TRJV à Freydières
- 🚲 04-05 septembre manche de coupe de DH à Chamrousse.

Pour le reste, on ne change pas les bonnes recettes avec les cours de VTT pour les enfants de 5 à 12 ans le mercredi, les sorties pour les ados le samedi après-midi et les stages de trial. Les Raid'ers de leur côté atteindront sans nul doute Saint-Raphaël.

et pour le plaisir

Juste avant de se jeter sur la traditionnelle galette des rois, toute l'assemblée a pu abondamment applaudir les meilleurs compétiteurs de 2009 :

- 🚲 Pour leurs titres régionaux : Erwan et Tristan BEOLET, Axel CIRIEGO et Ricou.
- 🚲 Pour leurs titres nationaux : Lou GARCIN, Maxime CIRIEGO et William PIERRE vainqueurs du Trophée de France des Jeunes Vététistes avec l'équipe Rhône Alpes et

Thomas ZANONE pour sa deuxième place à la Coupe de France de 4X.

🚲 Au titre de leurs résultats d'ensemble : Benjamin DURVILLE et Quentin JAGER.

Renseignements Claude Pierre

<http://www.revel-belledonne.com/vtt/>



APPAR

Pour dissiper une équivoque....

Le nouvel AN encore proche offre à l'APPAR, la chorale « A Travers Chants » et le club « le PERLET » l'occasion de souhaiter à tous les Revelois et Revelois une excellente année 2010.

C'est aussi pour ces trois associations, la volonté de rétablir une vérité quelque peu dénaturée par l'article publié dans le Dauphiné Libéré du 15/12/2009 sous la plume pour le moins maladroite du correspondant local.

Certes l'Assemblée Générale de l'APPAR (12/12/09) fût animée...Ce qui est bien normal et même souhaitable au cours d'une réunion durant laquelle des points de vue différents peuvent être exprimés. Mais contrairement à ce qui a été écrit dans le DL, le patrimoine de Revel (sauvegardé par l'APPAR) n'a pas été l'objet du moindre "conflit d'intérêts" puisqu'il est la propriété collective de tous les Revelois!

Notre village a cette chance unique d'avoir un tissu associatif très dense et riche en activités diverses et cela pour la plus grande joie des Revelois de tous âges. Ces associations sont gérées par des bénévoles qui y consacrent leur temps libre et agissent pour que chacun y trouve intérêt et convivialité. Mais diversifier ses activités n'est pas toujours facile à assumer sur le plan financier.

Depuis trois ans l'APPAR a voulu soutenir les associations qui l'ont demandé, en leur concédant un tarif préférentiel sur les prestations de pressage de cerneaux qu'elles achètent, la vente de l'huile de noix ainsi réalisée, leur apportant quelques subsides bien nécessaires au fonctionnement et au maintien de leurs activités.

Les tarifs appliqués jusqu'à présent pour ces 2 associations, n'ont pas laissé les finances de l'APPAR dans un état de "mort clinique"...

Mais ils ont permis à ces dernières de réduire un peu les coûts des activités qu'elles proposent, incitant ainsi le plus grand nombre à y participer (voyages, rencontres festives etc.).

Les frais d'entretien nécessaires à la restauration de notre moulin centenaire étant plus importants en 2009, le président de l'APPAR a exposé son souhait de vouloir ramener les tarifs proposés aux associations, à un niveau plus proche des coûts de revient des prestations. Cette suggestion qui aurait dû être débattue en bureau, a été malheureusement portée en débat public. Nous regrettons cependant les échos alarmistes qui ont été ensuite colportés sur ces échanges.

Nous avons avec le nouveau bureau de l'APPAR, trouvé un nouvel accord tarifaire permettant de maintenir les intérêts de chacune des parties dans un réel souci d'équité, à la satisfaction de tous.

A aucun moment le club « Le Perlet » et la chorale « A travers Chants » n'ont voulu s'ingérer dans les comptes de l'APPAR. Ni en public, Ni en privé (référence au passage "les épouses de....sont aussi les présidentes de...").

Ces deux associations partenaires remercient l'APPAR pour le soutien qu'elle leur apporte. Au terme de cet article publié en commun, elles espèrent que ce contre poison apaisera la rumeur.

Redonner vie à un moulin muet depuis plus de **50 ans**, c'est un beau **challenge**.

Aider des associations qui l'ont demandé, c'est autre chose- Peut-être est-ce cela, **la solidarité ...**

Le moulin à huile est ouvert au public les vendredis matin, après-midi et samedi matin

Jusque fin Mars 2010, l'équipe des mouliniers vous souhaite la bienvenue.

*L'APPAR, La « Chorale « A travers Champs »
le Club « Le Perlet »*

Nouveau bureau

L' APPAR a procédé au renouvellement de son conseil d'administration et de son bureau lors de son AG du 12 décembre.

Membres du bureau :

Président	Philippe DESBUISSON
Vice-président	Albert GUIMET
Trésorier	Jacques FANDRE
Trésorier adjoint	Patrick SEON
Secrétaire	Marc BOUSSANT
Secrétaire adjoint	Jean-Claude PELOSO

Chorale « A Travers Chants »

MEILLEURS VOEUX

Meilleurs vœux à tous et en particulier aux chanteurs déjà présents mais aussi à venir de la chorale « A Travers Chants » de Revel.

Notez cette grande manifestation

Vendredi 19 mars 2010 en soirée - Eglise de Revel - Concert de plusieurs chorales

(Heure précisée ultérieurement)

Ce concert, organisé par l'association **RETINA FRANCE**, association à but non lucratif (association Loi de 1901) reconnue d'utilité publique depuis novembre 1998, qui oeuvre pour aider les personnes atteintes de mal voyance (dégénérescence rétinienne).

La manifestation majeure au profit de RETINA « **Mille chœurs pour un regard** » est devenue le premier événement choral dans notre pays, qui permet au plus grand nombre de chorales de chanter bénévolement leur répertoire à l'occasion de concerts donnés dans toute la France.

Ces concerts permettent de financer des programmes et bourses de recherche et de mieux faire connaître au public les maladies de la vue.



Mille chœurs pour un regard fête cette année, avec son parrain, le chanteur Gilbert Montagné, ses 15 ans

Participeront à ce concert :

- ☞ La chorale « La gélinotte » de Saint Martin D'Uriage,
- ☞ La chorale « Tralala » de Grenoble,
- ☞ La chorale de Venon,
- ☞ La chorale « A travers chants » de Revel.

Entrée : 8 Euros / personne

(Les sommes recueillies seront versées intégralement à l'association RETINA)

APE

Toute l'équipe de l'APE remercie chaleureusement les parents pour leurs créations artistiques, confections culinaires et participation à la vente pour le marché de Noël. A noter que la vente de jouets réalisés par les enfants a permis de faire un chèque de 110€ à l'école des Zigotos de Madagascar. Une intervention devrait avoir lieu dans l'école pour expliquer aux enfants comment cet argent sera utilisé et combien cette aide leur est précieuse.

L'après-midi "jeux de société" du 22 novembre était également très agréable d'autant plus que le temps ce jour-là se prêtait bien à ce genre d'activités. Les enfants et les adultes ont partagé leurs jeux favoris tout en dégustant de délicieux gâteaux et crêpes.

Quelques dates à retenir :

- ☞ samedi 6 février : tombola organisée pour financer la classe verte des CM1/CM2.
- ☞ samedi 1er mai : marché aux fleurs



Confection de confiture de Noël par une équipe masculine. Qui a dit que seules les mamans participaient à l'APE ?

Meilleurs vœux pour 2010

Comité des fêtes

Petite page d'histoire

Initialement centré autour de l'organisation de la vogue, le Comité des Fêtes avait une première fois cessé ses activités par manque de volontaires.

Sous l'impulsion d'une toute nouvelle équipe de jeunes, il était reparti dans les années 90 en diversifiant ses activités qui rythmaient la vie du village tout au long de l'année :

- Soupe à l'oignon pendant le passage alambic en janvier,
- Vide grenier en mai,
- Barbecue cinéma début juillet,
- Vogue en juillet,
- Fête de la pomme en octobre,
- Père Noël en décembre.



A ces animations régulières, s'ajoutèrent quelques actions ponctuelles :

- Organisation de la première fête des bucherons à Freydières.
- Installation d'écrans géants lors de divers finales de foot.



Une mise en sommeil !

Depuis quelques années, le bureau du CdF avait du mal à maintenir son bureau à un nombre de membres suffisant pour faire face à toutes les tâches d'organisation et divers appels dans les colonnes du RD n'ont pas suffi.

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le 20 novembre 2009. Certains membres du bureau ont, comme ils l'avaient annoncé, quitté le comité des fêtes pour des raisons professionnelles et familiales. Personne n'ayant souhaité rejoindre les rangs, à ce jour il n'y a plus que deux membres pour animer le comité des fêtes et il a donc été décidé de le mettre en sommeil pour l'année 2010.

Aucune manifestation n'est programmée pour cette année.

Si des personnes souhaitent que le comité des fêtes revive, la prochaine assemblée générale aura lieu en novembre 2010 et d'ici là, vous pouvez aussi contacter directement Patrick Séon.

Le bureau du CdF

La bibliothèque en 2010 :

Cette année, la bibliothèque a pour projet l'informatisation de son fond dans l'objectif de pouvoir vous offrir plus de services et notamment la visibilité du fond via internet. En parallèle, nous continuons de travailler sur un autre projet qui devrait démarrer en 2010, à savoir la transformation de l'espace de la cantine actuelle en nouvelle bibliothèque. Elle sera alors plus grande, plus fonctionnelle et plus accueillante !

La bibliothèque fonctionne pour vous. Continuez à venir nombreuses et nombreux emprunter des ouvrages parmi la multitude de titres proposés.

En ce début d'année, n'oubliez pas de vous inscrire à la mairie pour l'année 2010.

La bibliothèque fonctionne grâce à *une équipe de bénévoles* qui assure l'inscription des ouvrages, leur protection, leur mise en rayon, les permanences de la bibliothèque, etc... Un grand merci à eux. Les bonnes volontés manquent - alors n'hésitez pas à *venir rejoindre le rang des bénévoles* de la bibliothèque en prenant contact lors d'une permanence.

Olivier Thizy

Les horaires d'ouverture sont:

- *lundi et jeudi de 16h à 18h* (période scolaire)
- *samedi matin de 10h à 12h* (même pendant les vacances scolaires)



ADMR

L'ADMR cherche des bénévoles

L'ADMR se modernise pour être au plus près des personnes et proposer toujours plus de services. Pour permettre ce développement, l'ADMR a besoin de plus de bénévoles. Vous aussi vous pouvez faire quelque chose de simple, d'utile, de concret pour aider vos proches, vos voisins fragiles ou en difficulté. Apportez votre sourire, votre présence, une heure de votre temps, votre écoute patiente, votre amitié : *devenez bénévoles de l'ADMR*. (Pour plus de renseignements, téléphonez au 04.76.71.25.27)

L'ADMR sur notre commune

L'ADMR du Grand Colon intervient sur notre commune auprès de 22 personnes ou familles. 5 salariées travaillent pour cette association et 8

responsables bénévoles en assurent la gestion bénévolement. Pour Revel les interventions en 2008 ont été de près de 2 000 heures. Les services à domicile mis en place accompagnent les familles depuis la naissance jusqu'à la fin de vie. Le projet de l'ADMR est de créer du lien social, de participer à l'animation de la vie locale et de contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables.

LE PERLET

MEILLEURS VOEUX

S'il y a, dans le cycle annuel de nos vies, des périodes d'angoisse, d'agitation, de difficultés, il y a aussi, et fort heureusement, des moments propices au calme, à la réconciliation, au rapprochement.

La période des vœux, celle où pourtant nous faisons « + 1 » sur le cumul de notre vie, est l'un de ces rares moments privilégiés où nous exprimons notre amour à nos proches (parents et enfants), où nous avons un regard sincère et chaleureux pour nos amis, joueurs de belote, de bridge - tricheurs ou non - nos compagnons de randonnées, à pieds ou en raquettes, nos « aquagymnastes » avec ou sans maillot, nos vélocipédistes dopés ou non, C'est à dire pour tous nos copains de club, et qu'importe qu'ils soient jeunes ou anciens, grands ou petits, riches ou les poches trouées !



Le Perlet, c'est tout cela à la fois, une véritable cohabitation où chacun de nous constitue l'adjuvant indispensable à la bonne réalisation de ce ciment qui symbolise le club.

Le Perlet, c'est aussi le sens de la solidarité entre les générations qui permet à tous ceux qui en ont besoin de pouvoir sortir de chez eux pour remplir leur cabas de légumes ou de chocolats, pour visiter une connaissance amie, pour

peigner et arranger ses plumes ou pour toute autre nécessité.

Le Perlet, c'est encore et toujours la réunion de braves types qui ont plaisir, ensemble, à articuler, prononcer, épeler les mots chaleur, convivialité, amitié.

Alors, malgré les difficultés passées, actuelles et peut-être à venir, ayons toujours en tête que l'enfer serait de ne plus aimer.

Meilleurs vœux à toutes et tous

Dernière minute

Pour sa troisième édition, la mondaison a une nouvelle fois remporté un beau succès. Les 116 inscrits n'ont pas mis plus de 2 heures à monder les 356 kg de noix achetées par le Perlet. Après un copieux buffet, tout ce petit monde a pu danser au son de l'accordéon.



NOTEZ CES DATES ET EVENEMENTS pour 2010

Randonnée nocturne: Mercredi 10 février

Nous l'avons expérimentée en 2009 et ce fut un plaisir insolite, sportif et nourrissant.

La soirée sera organisée ainsi :

- ☞ Départ vers 18h pour une balade en raquettes à neige
- ☞ Repas vers 19h30-20h (Genre Tartiflette)
- ☞ Digestion et retour au point de départ en raquettes (vers 23h)

DATE: Mercredi 10 février 2010 - à confirmer -



COUT: Autour de 20 Euros (Coût du repas) et sera également précisé ultérieurement.

EQUIPEMENT INDISPENSABLE : Raquettes à neige + Lampe frontale

INSCRIPTION : Tel : 04 76 89 82 39

Après-midi récréative : Samedi 6 mars

Nous y avons pris goût, aussi, ne nous privons pas et remettons ça !

Il s'agit de passer un moment de détente et de plaisir avec des jeux de cartes (belote, rami, tarot, bridge) ou Scrabble.

Si les danses et chants permettront de reposer nos méninges, l'ouverture du salon de thé (pâtisseries, thé, café) quant à lui, mettra en éveil nos papilles.

Alors donnons-nous rendez-vous pour cette après-midi intellectuelle (!) et festive à la salle de l'Oursière.

Les inscriptions seront ouvertes courant février.

Conférence : Lundi 15 mars

Transmission du patrimoine familial

Le Perlet envisage un cycle de conférences à la demande avec un premier thème retenu : La transmission du patrimoine familial. Cette conférence sera animée par un notaire (inscrit à la chambre des notaires).

Depuis son entrée en application, la loi encourage la *transmission* anticipée du *patrimoine familial* par des mesures d'allègement en faveur des donations et des successions (nouvelles exonérations, nouveaux

abattements, relèvement des abattements existants, mesures de réduction de droits).

Elle donne plus de liberté à chacun pour organiser à l'avance la transmission de son patrimoine.

Cette conférence nous présentera cette loi et nous permettra de répondre aux nombreuses questions que nous nous posons : - Qui hérite, quels sont les droits respectifs de chacun (donateurs - héritiers), quelles sont les démarches à effectuer, qui et comment estime-t-on les biens ? etc.

DATE: Lundi 15 mars 2010 à 14h30 (cette date sera confirmée ultérieurement)

OU: Salle de la Mairie de Revel

DUREE: 1h30 environ

COUT: Gratuit

Voyage du printemps : 13 et 14 avril

Suite au sondage réalisé le jour de l'assemblée générale ordinaire du club, le bureau a retenu le voyage au Viaduc de Millau.



Au programme:

Jour 1: Départ de Revel pour les spectaculaires Gorges du TARN.

Jour 2: - Visite commentée du VIADUC DE MILLAU et circuit panoramique en bus avec arrêt au pavillon d'informations.

- Visite des caves ROQUEFORT SOCIETE : film maquette, spectacle son et lumière, parcours dans les caves. Dégustation en fin de visite.

Découverte d'une ancienne cité templière au cœur du Larzac : LA COUVERTOIRADE.

Située aux confins du plateau du Larzac, cette cité reflète la puissance militaire des Templiers et le quotidien des Hospitaliers par son état de conservation exceptionnel. Classée parmi les "Plus beaux villages de France", la

Couvertirade constitue une véritable « miniature » de la ville médiévale.



Retour à Revel pour une arrivée prévue dans la soirée.

Le viaduc en quelques chiffres :

- o Longueur : 2460 mètres
- o Hauteur totale au sommet des pylônes : 343m
- o Hauteur de la plus grande pile : 245 mètres.
- o Poids de béton utilisé : 205 000 tonnes.
- o Poids du tablier d'acier : 36 000 tonnes (soit cinq fois la Tour Eiffel !)
- o Nombre de haubans : 154 (11 paires par pylône)
- o Coût de la construction : 400 millions d'euros

DUREE: Le voyage se déroulera sur deux jours (une nuit d'hôtel).

COUT: Le coût de ce voyage a été estimé à environ à 200 euros tout compris (Autobus - Visites - Repas et hébergement) excepté les dépenses personnelles.

DATE: La date de ce voyage a été programmée le mardi 13 et mercredi 14 avril 2010.

PAIEMENT : Sera réalisé comme suit:

100 euros à l'inscription qui vous sera confirmée par le Perlet,

100 euros le 15 mars,

Conseil d'administration 2010

Hélène Boussant	Présidente	76 89 82 39
Monique Gonon-Pradel	Présidente adj	76 89 81 62
Gérard Gineste	Trésorier	76 89 80 32
Margaret Gandola	Trésorière adj	76 89 83 59
Jacques Goze	Secrétaire	76 89 83 59
Suzanne Bec-Lucas	Secrétaire adj	76 00 90 88

Membre actif : Marie-Laure Maumon, Nicole Bernard, Robert Angelier, André Bérard, Roger Banchet, Pierre Edel, Michel Cornu

Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.

Syndicat d'initiative

Porte de Belledonne, mission accomplie

Réuni à la mi-décembre, le Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne a fait le point sur la saison estivale écoulée. Ce fut l'occasion pour ses membres d'analyser le fonctionnement de ce bureau d'accueil et d'information pour les 3 saisons 2007-2008-2009, d'en tirer les enseignements et de commencer à étudier les orientations pour l'avenir.

C'est dans un chalet idéalement situé à l'entrée du village et tout particulièrement aménagé et fleuri que les hôtes et les bénévoles du Syndicat d'Initiative se sont succédés pour assurer, au quotidien et suivant une large plage d'ouverture, le meilleur accueil aux visiteurs de Revel et du Massif de Belledonne.

Doté d'une abondante documentation sur l'ensemble de la région, digne d'un « grand » office de tourisme, les visiteurs pouvaient y trouver toute l'information nécessaire à la réussite de leur séjour en Belledonne et plus généralement en Rhône-Alpes.

Le Bureau a reçu quelques 950 visites au cours des 3 saisons, en individuel, en couple ou en groupe. A raison de 2 personnes par visite, ce sont quelques 1850 personnes qui ont été accueillies (2230 en tenant compte des diverses animations). Si l'on ramène ces chiffres au nombre de jours d'ouverture, le Bureau a reçu en moyenne 4,7 visiteurs par jour (5,5 en 2007, 2,5 en 2008, 3,5 en 2009). (1)



Globalement les visiteurs provenaient pour 1/3 de Revel et des communes membres de la nouvelle Communauté « Le Grésivaudan », pour

1/3, de communes de la « Métro » (agglomération grenobloise), 1/3 hors de la région proche (20 % de Rhône-Alpes, 5% de l'étranger).

Au-delà de ces chiffres, on retiendra les demandes exprimées par les visiteurs.

En 1^{er}, et ce n'est pas une surprise, c'est la randonnée qui a intéressé les visiteurs à la recherche d'informations pratiques, de conseils et suggestions de balades non seulement vers les hauts sommets mais aussi vers les lacs, les forêts ou tout simplement à l'étage de la zone habitée.

La visite de curiosité et d'encouragement des revélois et habitants du Massif de Belledonne a constitué la 2^{ème} raison d'arrêt. Exprimant tous leur étonnement de la richesse de la documentation mise à disposition, ils nous ont dit tout le plaisir d'avoir réalisé une telle halte à l'entrée du village. Avec son fleurissement, la fontaine de Jean-Marie GADEBOIS, les champignons, bâtons de marche et bacs à fleurs de Louis REYMOND, les produits agro alimentaires et artisanaux locaux (porcelaines décorées de Michèle GUILLOUD) ont ravi les visiteurs.

La recherche de documentation sur Revel et Belledonne, d'Uriage à Allevard, a également constitué un point fort des demandes.

La remise de documents réalisés et actualisés par le SI a satisfait les demandes d'hébergement, d'approvisionnement (boulangerie, épicerie, restauration, fromages, huile de noix, crèmes glacées, réparation automobile), d'activités, d'animations et fêtes locales.

La réouverture de « La Gélinotte » et du « Chalet de Freydières » et la création de la « Ferme des Délices de Belledonne » ont été appréciées des visiteurs qui ont souvent regretté la fermeture du bar-restaurant du centre-village.

Après les cartes postales en 2008, la grande nouveauté de cette année a été la création et l'impression en quadrichromie du dépliant «Revel Belledonne Pratique ». Il présente l'ensemble des services offerts sur place aux visiteurs comme aux habitants de Revel.

(1) *Un compte-rendu d'activité de chaque saison a été déposé en Mairie. Un livre détaillant au quotidien l'activité de la Porte de Belledonne et les demandes exprimées est à la disposition au SI.*

Edité à 1200 exemplaires (le tirage a été entièrement pris en charge par La Gélinotte), ce document est mis à la disposition du public au secrétariat de mairie et dans les commerces de la commune.

Parmi les autres demandes, citons : les activités proposées aux enfants, la localisation de hameaux (la réédition du plan de Revel a été très utile), la réglementation sur la pêche, la météo, le guidage vers tel ou tel site, mais aussi la demande d'info sur d'autres massifs, sur Grenoble et sur des événements culturels ou festifs régionaux,



Plusieurs demandes d'information émanaient de nouveaux ou futurs habitants de Revel ; d'autres ont dit leur recherche de location ou d'achat d'habitation en Belledonne, à Revel en particulier.

Un budget maîtrisé

A sa création en 2007, la Porte de Belledonne avait bénéficié d'une aide substantielle de l'Europe (Programme Leader +) et du Conseil Général de l'Isère permettant de couvrir les frais généraux d'aménagement, de signalétique et de fonctionnement.

Pour ces 2 dernières saisons, le Syndicat d'Initiative n'a pu compter que sur ses propres fonds et le concours financier de la commune et du Conseiller Général de Domène au titre des Initiatives locales.

C'est sur un budget équilibré et modeste de 2000 €uros (les recettes couvrant essentiellement les frais de location, d'assurances et l'indemnité des stagiaires) que s'est achevée cette 3^{ème} saison.

Poursuivre l'information sans négliger l'accueil ?

A l'heure de dresser un 1^{er} bilan du fonctionnement, les bénévoles du Syndicat d'Initiative retiennent de la Porte de Belledonne :

Une entrée du village et du massif de Belledonne particulièrement accueillante et fleurie,

Un point d'information sur les multiples activités touristiques, festives et de loisirs proposés,

Un lieu de valorisation et de promotion des productions de Belledonne,

Un espace privilégié d'animation, de rencontres et d'échanges pour les revélois et les diverses associations.

Au-delà de ses fonctions naturelles d'accueil et d'information, la Porte de Belledonne a contribué à accroître la notoriété de notre village reconnu pour sa qualité de vie et le dynamisme de ses habitants.

Elle a permis de positionner notre village comme un site fort du tourisme en Belledonne. Dans la perspective d'un futur Parc Naturel Régional de Belledonne, cette Porte préfigure le rôle important que devrait pouvoir tenir Revel dans cette prochaine structure.

Dans l'immédiat, compte tenu de sa fréquentation et des engagements humains importants que nécessite un tel bureau, les bénévoles du Syndicat d'Initiative ont souhaité marquer une pause pour l'année 2010. A défaut de pérenniser l'accueil à l'entrée du village, ils projettent de poursuivre la mission d'information en mettant à la disposition du public une documentation actualisée dans les commerces et lieux d'activité de la commune ainsi que sur le site internet de Revel. Ces nouvelles orientations seront débattues lors de la prochaine assemblée générale du Syndicat d'Initiative.

Merci aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour assurer un accueil de qualité à l'entrée de Revel et à tous ceux qui ont soutenu notre action.

Roger BANCHET

La vie revéloise

État Civil...

La diffusion dans un journal des mariages, naissances et décès est aujourd'hui soumise à autorisation signée des personnes concernées.

Face à la lourdeur d'une telle procédure, nous avons décidé de ne plus systématiquement publier ces événements. Vous pouvez néanmoins envoyer un courrier au secrétariat de la mairie pour diffusion dans le Revel Dialogue.

Revel en Porcelaine

Cette année dans les galettes de Geneviève, nous avons eu une belle collection de montagnards avec ses skieurs et son bonhomme de neige. Plus inhabituel, nous avons eu une belle collection de 9 chouettes et il fallait être très gourmand pour espérer avoir toute la collection. Les plus chanceux sont tombés sur une nouveauté avec une jolie fève du clocher de Revel.



Cette fève aux couleurs de Revel était fabriquée par Michèle Guilloud des Molettes. Michèle pratique en effet la peinture sur porcelaine depuis 5 ans et réalise différents objets comme des dessous de plats, tasses et coupelles décorées avec la fontaine, l'église, la cabane du berger et refuge de La Pra. En dehors des paysages de Revel, elle peint également des fleurs et des oiseaux.

Vous pouvez admirer et acheter ces objets à la Boulangerie Giroud ou contacter Michèle Gilloud 06 16 53 83 99.

dm

Coup de cœur

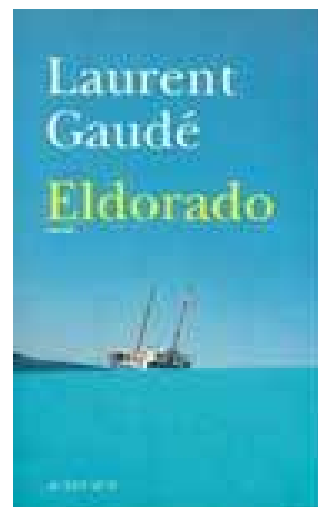
Mon coup de coeur cet hiver...

C'est Eldorado de Laurent Gaudé. Un roman touchant, abordant un sujet délicat où s'entrelacent des histoires d'hommes d'ici, d'Europe et ceux d'un autre continent, l'Afrique. L'un tente de protéger cette Europe, les autres tentent l'aventure vers cet « Eldorado ».

Point de départ de ce roman : la Sicile et le commandant Piracci dont la mission est à la fois d'arrêter et de tenter de sauver ces hommes. Un jour, tout bascule pour lui, ses convictions sont ébranlées. De ce point de départ, nous partons suivre les routes de ces hommes et femmes tentés par l'Europe. Pour beaucoup, cela commence par la Sicile après une traversée au péril de leurs vies. Ils laissent derrière eux le peu qu'ils ont : familles, économies, racines. .. Au rythme de chacun des personnages de ce roman, nous découvrons les angoisses, les drames de ces hommes. Derrière ces « clandestins », nous découvrons des êtres humains en plein désespoir.

J'ai trouvé ce livre vraiment poignant, captivant. Avec un rythme particulier, très agréable, et une grande sensibilité, Laurent Gaudé nous fait toucher la tragédie de ces femmes et hommes prêts à tout quitter pour un monde qu'ils espèrent meilleur.

Ce livre, je l'offrirais bien à notre ministre de l'immigration, histoire d'animer son débat sur l'identité nationale. Courrez vite le lire, vous le trouverez dans notre bibliothèque de Revel ! Ensuite, si vous avez aimé le style, vous pourrez lire du même auteur « la nuit Mozambique », un recueil de nouvelles.



Ph. Vincent.

Dans la nuit noire de Revel:

Plusieurs astronomes amateurs de la région viendront le vendredi 2 avril avec leurs télescopes vous montrer les constellations et les objets brillants dans le ciel de printemps, ainsi que les cratères sur la Lune, bien visibles ce soir là. Ce sera pour vous l'occasion de découvrir le centre bourg de Revel sans les éclairages, éteints pour l'occasion. Ce sera pour nous l'occasion d'une sensibilisation aux économies d'énergie indispensables pour réduire nos dépenses énergétiques et nos émissions de CO2 mais aussi pour préserver l'environnement nocturne.



Nous pourrions ainsi discuter ensemble des projets de réduction de nos dépenses en éclairage qui s'inscrivent dans notre démarche de développement durable.

Nous restons optimistes pour bénéficier d'un ciel dégagé ce soir là. Les détails pratiques (lieu, horaire...) sont encore à finaliser et nous vous donnerons en temps et en heure les informations.

Venez nombreux et en famille à cette soirée d'observation du ciel nocturne.

Olivier Thizy

Echanges interculturels : Un lama tibétain à Revel ?

Début 2009, alors que nous prévoyions un voyage au Ladakh (Région bouddhiste du Nord de l'Inde), nous avons eu l'occasion de rencontrer lors d'une conférence à Grenoble, le Geshe (titre le plus élevé du bouddhisme après celui de Dalai Lama) Lobzang Samten invité par Suzy Van Antwerpen, présidente de l'association « Himalaya Oisans Kunphan » (HOKA).

Lobzang Samten était en France pour enseigner la philosophie bouddhiste, faire connaître la réalité de la vie des peuples du Ladakh et du Zanskar, mais aussi pour récolter des fonds pour l'école que le Dalai Lama lui a demandé de créer. En effet, en 2004, le Dalai Lama lui confie la responsabilité de ses sept monastères au Ladakh et 2 ans plus tard la tâche de construire et d'administrer une école à Leh (capitale du Ladakh) pour les enfants issus de milieux très pauvres du Ladakh et du Zanskar.

Les échanges avec Lobzang Samten et des membres de l'association HOKA nous ont fortement motivés pour à nouveau les rencontrer sur place durant notre trek durant l'été 2009. A cette occasion, nous avons visité l'école Jamyang et avons été très touchés par l'accueil de tous, enfants et adultes : petites chansons, enfants en rang et en habits traditionnels, visite des locaux, partage du thé... Eduquer, accompagner le développement intellectuel et affectif des enfants en créant un lieu de vie adapté et chaleureux, tel est le projet. Tous les intervenants ont eu à cœur de nous faire part de leur travail éducatif auprès des enfants. Agés entre 4 et 7 ans, ces enfants ne voient pas souvent leur famille du fait de l'éloignement et parfois aussi de problèmes sociaux. « Je veux que cette école soit exemplaire » aurait dit le Dalai Lama qui est venu inaugurer l'école en août. Sa politique et son engagement reposent sur une forte volonté de promotion de l'éducation. Et c'est bien ce que nous avons ressenti durant cette visite. Nous avons aussi retrouvé Suzy Van Antwerpen à l'école. Elle passe tout l'été au Ladakh pour offrir, grâce à son association, un support logistique important dans le respect de la culture et de l'indépendance des Ladakhis.



Suzy envisage de faire venir à nouveau le Geshe en avril 2010 pour environ six semaines. Il sera à Grenoble pour des enseignements pendant les vacances de printemps, du 10 au 25 avril. L'objectif du voyage du Geshe demeure la transmission des enseignements, la recherche de fonds pour l'école des enfants ladakhis et la création de liens et de rencontres. Nous serions très heureux de lui faire découvrir notre village ainsi que de vous permettre de le rencontrer à Revel (après le 25 avril), avec le plaisir de converser avec un homme radieux et chaleureux. Ce serait l'occasion pour vous d'en savoir davantage sur l'école, les engagements en faveur de l'éducation et des projets futurs menés par le geshe et l'association HOKA.

Si tout n'est pas encore totalement défini quant à l'organisation au moment où nous écrivons ces lignes, nous vous invitons à surveiller le site de Revel pour connaître la date précise et les modalités de rencontre avec Lobzang Samten. Pourquoi pas une conférence, avec des photos et films sur l'école Jamyang, des photos du Ladakh/Zanskar... Qu'en pensez-vous ? Vos idées sont les bienvenues. Pour que cette rencontre ait lieu il nous faut connaître les personnes intéressées. Faites-nous parvenir votre courriel ou téléphone, cela nous permettra de vous informer plus directement.

A bientôt autour de Lobzang Samten.

Dès à présent, si vous souhaitez avoir d'autres informations vous pouvez contacter :

Association Himalaya Oisans Kunphan (HOKA, Mairie - 1 Rue Humbert 38520 Le Bourg d'Oisans - Tel : 04 76 11 09 88 ou 06 33 46 67 56.)

Gilbert et Bernadette RONDEAU - Le Merger
Tel : 04 76 89 84 13 Gilbert.rondeau@wanadoo.fr

Agenda 21 : bénévolat « illégal » ou pas ?

À la lecture de l'article consacré à la construction du chalet destiné au rangement du matériel de sport de l'école par des bénévoles, il semblerait que le bénévolat soit une pratique illégale alors qu'à vrai dire, il paraît être vivement encouragé dans l'agenda 21. Ceci n'est-il pas contradictoire dans un même article ? Ce qui amène bien évidemment le lecteur à se poser la question suivante : comment les bénévoles des associations et les élus qui sont eux-mêmes bénévoles au sein du conseil municipal, peuvent-ils oeuvrer pour la communauté, sur le domaine public sans engager la responsabilité de la Mairie ? Or, après avoir fait des recherches sur Internet, il apparaît que de nombreuses communes de la région ont recours au bénévolat de leurs administrés et cela ne paraît poser aucun problème d'ordre juridique. De ce fait, je pense qu'il serait peut-être judicieux de redéfinir les règles du jeu de manière très claire afin de ne pas décourager les bonnes volontés qui sont, sans aucun doute, très nombreuses au sein de notre commune.

Philippe Giroud

Réponse de l'équipe municipale

Toutes les personnes impliquées dans la vie des associations le savent, la question de l'assurance des personnes participantes à des activités est pour le moins brûlante. Quand en effet une association organise une manifestation ouverte à tous, elle doit faire une déclaration à son assurance en estimant le nombre de participants.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, pas d'inquiétude, ils sont couverts dans le cadre de leur mandat électif.

Pour l'action bénévole en dehors de tout cadre associatif et pour le compte de la mairie, même si l'article du précédent RD était un peu alarmiste (haro sur la rédaction), il nous faut prendre quelques précautions : « l'action bénévole pour le compte de la mairie est possible à condition que cette action soit déclarée à l'assurance de la mairie et qu'elle officiellement demandée au bénévole ».

Un sommet pour qui ?

Que faut-il attendre des gouvernants réunis à Copenhague, délibérant à huis clos sur le partage des richesses du monde ?

Que faut-il attendre des commentaires des journalistes sur cet événement ? Que faut-il attendre d'un monde tout marchand ? Quel chaos acceptons-nous, crédules ? Puis-je être le spectateur docile de violence incessante, du génocide animal sous prétexte de rentabilité de la viande des marchands de bidoche ? Puis-je être le spectateur de l'extinction de la diversité biologique ? Accepterons-nous encore plus longtemps cette violence de la manipulation génétique ? Accepterons-nous aveuglément la barbarie sociale exercée sur les plus fragiles ?



Un sursaut de conscience appelle à une intelligence collective. Les guerres de religion ne sont pas finies, pas plus que celle des nouveaux colons. Une autre guerre s'est engagée celle de l'écologie. Je me demande si 2010 ne seraient pas celle d'une déclaration des droits de la nature, d'une affirmation des droits de l'homme, d'une opposition massive à toutes les guerres, à toutes les cupidités, à toutes les formes de vanités ?

Le réchauffement de la planète a pris en otage les observations scientifiques. Comment se fait-il que l'intelligence humaine se laisse envahir par la marchandisation des connaissances au profit du plus riche ? La crise me direz-vous !

– Nous ne pouvons pas être des subalternes des seules puissances d'argents

Ou alors serons- nous démissionnaires de notre propre humanité ?

La mondialisation de l'écologie est le supermarché de demain !

L'exercice de la démocratie mondiale est rendu tout à fait impossible aux citoyens du monde. Chacun se voit désemparé devant le discours démagogique Nord - Sud.

– l'alibi écologique ouvre une nouvelle guerre des puissances économiques contre les pays qui possèdent les main-d'œuvre les moins chères du monde.- Nous ne pourrions plus rien lorsque la mascarade aura permis aux déguisements de leurrer ceux qui croient à une entente et un équilibre de partage des richesses de la terre. Ceux qui croient au devenir des ressources naturelles, ceux qui croient à l'intelligence collective, ceux qui croient à la créativité de tous - ceux-là seront les déçus de cette entreprise. La manipulation de l'opinion publique reste et demeure l'arme suprême des médias Ils détiennent le meilleur moyen de fausser les pistes. Il est temps de sortir de ces vieux modèles que le colonialisme a si bien initiés. Il est temps de trouver une autre voie pour la paix mondiale.

Alain de Borniol



**POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU**

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

Petites annonces

- ☞ Personne seule recherche logement sur Revel : 06.63.30.10.85.
- ☞ Recherche un hangar, grange ou garage à louer afin d'y stocker du matériel. Téléphonnez au 06.83.79.28.52
- ☞ Nous recherchons une personne pour des taches ménagères (ménage, repassage) à raison de 4 heures (approximativement) tous les quinze jours. Paiement par chèque emploi service.
Merci de nous contacter par mail ou par téléphone: 04 76 25 61 32. Mr et Mme Talbot Les Roussets Revel
- ☞ VENDS RENAULT CLIO type fourgon 3p Année 1994 - Diesel 195000 km - Tél 04 76 89 82 34 après 18 h
- ☞ Cherche CD : J'ai perdu l'année dernière deux cd (The Vines et Travis) empruntés à la médiathèque de Domène. Un responsable de la médiathèque m'a appris peu de temps après qu'une personne de Revel l'avait contacté pour l'informer qu'elle avait trouvé ces cd égarés. Depuis, ceux-ci sont néanmoins toujours portés manquants au sein de la médiathèque. Aussi, je remercie d'avance la personne ayant trouvé les cd d'avoir la gentillesse, soit de les déposer à la médiathèque, soit de me contacter (06.04.17.68.72) pour que je puisse les récupérer et les ramener moi-même."
- ☞ Suite à rénovation vends : ensemble meuble salle de bains Sani jura 2 vasques + mélangeur + miroir avec rangements latéraux + 3 colonnes rangement. 2 portes-fenêtres double vitrage avec encadrement 140x225 cm, 2 fenêtres dont une oscillo battante 140x125 cm. Prix à débattre. Tel 04 76 89 84 90.



**Bijouterie
Chanéac Création**

*Sandrine Chanéac
Diplômée en bijouterie
joaillerie et métiers d'arts*

Atelier sur place

C.C. Belledonne (face au Casino) 38920 Crolles - 04 76 71 44 98



Agenda

Février

- ☞ Samedi 6 Tombola organisée par l'APE pour financer la classe verte des CM1/CM2
- ☞ Mercredi 10 Sortie raquettes nocturne avec le Perlet
- ☞ 21 au 27 Séjour Ski Surf pour les 10 - 17 ans

Mars

- ☞ Samedi 6 Après midi récréative avec le Perlet
- ☞ Lundi 15 à 14h30 Conférence sur la transmission du patrimoine familial organisée par le Perlet
- ☞ Vendredi 19 Concert de la chorale à l'église
- ☞ Mercredi 31 à 14h00 Rencontre entre les anciens et les jeunes, spectacle de musique

Avril

- ☞ 13 au 14 Voyage de printemps avec le Perlet
- ☞ Vendredi 2 à la nuit Nuit noire à Revel et observation de la lune au télescope

Mai

- ☞ samedi 1er Marché aux fleurs
- ☞ Mercredi 5 à Freydière Championnat de France académique de VTT

Et les dernières nouvelles sur www.revel-belledonne.com

